



Le portrait du Journal du Palais

La magie des couleurs

À Toucy, (Yonne), Virginie Lagerbe est la fondatrice de Pérégreen, un atelier extraordinaire où elle révèle la couleur cachée des végétaux, véritable signature naturelle de chaque lieu. Son travail de coloriste qu'elle exerce dans des lieux culturels ou des structures hôtelières lui a valu un Prix des Talents du luxe en juillet à Paris. *Page 16*

Yonne : Sens assaini

La ville de 28.000 habitants sort de l'ornière après des années d'endettement extrême, une inflexion budgétaire saluée par la Chambre régionale des comptes. Mais l'institution alerte sur les limites d'un nouvel endettement, dans un contexte de reprise des investissements. *Page 6*

Plus de logement social sur la cote viticole

Avec 8,3 % de logements conventionnés, la communauté de communes de Gevrey-Chambertin et Nuits-Saint-Georges est sous le seuil national. Une situation à laquelle un nouveau contrat territorial 2025-2028 s'efforcera de remédier. *Page 6*

7 pages d'annonces légales
Lire les pages 8 à 14

Le conseil départemental, support numérique des élus



Le mercredi 2 juillet, la Rencontres des maires de Côte-d'Or, organisée par le conseil départemental au stade Gaston Gérard, à Dijon, a réuni plusieurs centaines d'élus devant le président François Sauvadet. Thème de ce rendez-vous annuel :

« L'Intelligence artificielle au service des communes ». L'occasion de faire la promotion du bouquet de services numériques désormais proposé par le département aux communes : un « boîtier de protection contre les cyberattaques », des adresses mails

sécurisées et un cloud 100% Côte-d'Or. « Cette politique digitale commence à être déployée parce qu'on arrive au bout d'un processus qui a consisté à déployer la fibre sur l'ensemble du département, explique Alain Lamy, vice-président du conseil départe-

mental en charge des mobilités et des infrastructures. Il s'agit maintenant, grâce à ce support, de développer les usages et d'assumer le rôle que le département assure depuis toujours : venir en assistance aux communes. » *Page 5*

Simco consulting France expert de la supply chain

En 2015, Benoît Cudel, fort de vingt ans d'expérience en conseil en logistique et supply chain fondait Such Solutions. Rachetée en 2021 par le milanais Simco consulting, la société devenue Simco consulting France ne cesse de décrocher des marchés, en local comme à l'international. Son plus : une expertise à 360°, indé-

pendante des fournisseurs et des prestataires, avec une compétence reconnue sur la modélisation des flux. L'entreprise basée à Fragnes-la-Loyère (71), dans les anciens locaux de Kodak, séduit jusqu'aux plus grands comptes internationaux.

Page 3

Une nouvelle directrice à l'Opéra de Dijon - *Page 2*



Entrepreneurs engagés

Rejoignez-nous pour contribuer à la réussite de nouveaux entrepreneurs sur notre territoire

06 22 02 39 95

bourgogne@reseau-entreprendre.org

Suivez-nous sur

R 28302 - 4978 - 2€



EN 2025
France Bleu Bourgogne
CHANGE DE NOM





baromètre

Le titre restaurant a la cote...

Alors que la ministre du Commerce, Véronique Louwagie, a annoncé la pérennisation au 1^{er} janvier 2027 de l'utilisation des titres-restaurant en supermarché, le gouvernement poursuit sa réflexion sur une réforme plus globale du dispositif. Une décision en ligne avec les attentes des salariés puisque selon le Baromètre 2025 d'Openeat, opérateur digital du titre restaurant, 70 % d'entre eux préfèrent un titre alimentaire utilisable en grande distribution, plutôt qu'un titre réservé uniquement aux restaurants. 86 % sont également favorables à leur utilisation les dimanches et jours fériés ; 78 % les utilisent pour mieux faire leurs courses et 68 % soutiennent une limitation des commissions prélevées aux commerçants.

... les mobilités douces aussi

La mobilité douce est en plein essor au sein des entreprises, devenant un levier clé de la transition écologique selon une étude délivrée par l'opérateur de recharge The Charging Place. Si un foyer sur onze est désormais équipé d'un VAE, les entreprises montrent pour ce type de déplacement un intérêt croissant : les achats de vélos électriques par les sociétés ont augmenté de 16%, totalisant 19.127 vélos acquis en 2024. La moitié des trajets en VAE sont liés au travail, un chiffre qui monte à 53% pour les trottinettes électriques. Pourtant malgré une croissance notable – 2,5 millions de Français possèdent une trottinette électrique – l'étude pointe un manque d'aménagements malgré les 760.000 trottinettes électriques vendues en 2022.

La BFC a besoin d'espaces !

Selon une étude BigMat (enseigne de vente de produits pour la construction et la rénovation), 69% des Bourguignons-Francis-Comtois déclarent que la pandémie leur a fait redécouvrir l'importance d'un extérieur. 93% jugent d'ailleurs cet espace essentiel à leur bien-être (+ 6 points par rapport à la moyenne nationale) et vecteur de lien social (67%). 91% d'entre eux disposent aujourd'hui d'un espace extérieur. Pour 87 %, l'absence d'extérieur est vécue comme un véritable manque (contre 85 % pour la moyenne des Français). 48% affirment avoir déjà renoncé à un bien immobilier pour cette raison. Posséder un extérieur est ainsi largement perçu comme un privilège (79%) mais aussi comme une nécessité pour 77% des répondants qui y associent qualité de vie et facteur d'inégalités sociales (64%).

Depuis le 26 juillet, à Auxonne, **Gourmand de saisons propose une activité traiteur pour les professionnels et de la pâtisserie pour les particuliers.**



Claire Feuillebois : Un nouveau voyage culinaire

Après 13 ans passés à exercer en tant qu'agent de voyage, Claire Feuillebois a changé de cap professionnel après son licenciement à cause du Covid. « Je voulais garder l'autonomie et l'indépendance dont je disposais mais je savais que ce serait difficile à retrouver, donc j'ai décidé de me consacrer à ma passion pour la cuisine. » À 39 ans, elle décide de créer son entreprise et passe un CAP Pâtisserie en 2023 après deux ans de formation et plusieurs stages. « Au départ, je voulais aller sur un foodtruck, mais le projet s'est avéré compliqué, notamment car les lieux sont difficiles à avoir. Avec le CAP, je peux m'ouvrir à d'autres cuisines. » Accompagnée par BGE, Initiative Côte-d'Or et

France Active, elle s'oriente finalement vers une activité de traiteur. Grâce à un emprunt de 50.000 €, elle réalise les travaux nécessaires au rez-de-chaussée de son logement pour installer son laboratoire et s'équipe en matériel.

SIMPLE ET LOCAL

« Mes parents étaient maraîchers, donc j'ai toujours connu de bons légumes de saison grâce à une agriculture raisonnée. J'ai voulu m'inscrire dans cette lignée », souligne Claire Feuillebois. Le 26 juillet, elle lancera son activité Gourmand de saisons à Auxonne, où elle a toujours vécu, et s'approvisionnera auprès des maraîchers du territoire. « Je veux faire une cuisine simple qui complètera l'offre disponible, plutôt composée de plats en sauce. Je veux proposer

une cuisine gourmande et équilibrée basée au maximum sur les circuits courts. » Claire Feuillebois s'adresse d'abord aux particuliers par l'intermédiaire de son site et du click-and-collect, où chaque samedi, les clients peuvent commander des gâteaux ou se laisser tenter par l'offre du jour. « Les professionnels pourront avoir recours au service traiteur pour des plateaux-repas, des buffets ou des cocktails. » La jeune femme qui mise sur le 100 % maison prévoit de travailler sur un territoire allant de Dole à Dijon. Pour enrichir sa clientèle, l'entrepreneuse participera chaque mois au marché de l'artisanat d'Auxonne et étendra progressivement son offre aux brunchs pour les particuliers.

Nadège Hubert

Ils bougent.



UN NOUVEAU DIRECTEUR RÉGIONAL BFC POUR LA BANQUE DES TERRITOIRES. Il sera le directeur régional BFC de la Banque des Territoires à compter du 1^{er} septembre : **Charles du Dresnay** succède à Mathieu Aufaivre, nommé directeur adjoint du réseau de la Banque des Territoires. Charles du Dresnay, 47 ans, est titulaire d'une maîtrise d'histoire et est diplômé de l'institut d'études politiques de Paris. Il rejoint la Caisse des Dépôts en 2005 en tant que chargé de développement des prêts dans les départements d'Eure-et-Loir, du Loiret et du Loir-et-Cher à la direction régionale centre, avant de prendre en charge en 2008 le développement des projets d'investissements sur le sud de la même région. Il rejoint en 2011 la direction régionale Champagne-Ardenne comme directeur territorial en charge des investissements. En 2016, il est nommé responsable des affaires régionales puis secrétaire général de la direction régionale grand Est. Depuis 2020, il était directeur régional adjoint en charge de l'appui au développement à la direction régionale PACA.



UNE NOUVELLE DIRECTRICE EN SEPTEMBRE POUR L'OPÉRA DE DIJON. À l'issue de la procédure de recrutement à laquelle la ville de Dijon avait souhaité pour la première fois associer l'État et la région BFC, Nathalie Koenders, maire de Dijon, a annoncé sa décision de confier la direction de l'Opéra de Dijon à **Antonella Zedda** ; décision qui sera soumise au vote du conseil municipal de septembre, puis du conseil d'administration de l'Opéra. Titulaire d'un DEA de Littérature comparée de la Sorbonne Antonella Zedda débuté sa carrière au sein de l'Orchestre des Champs-Élysées. Elle a ensuite été engagée comme administratrice de production au sein de la Cité de la musique pour préparer la réouverture de la Salle Pleyel, en préfiguration de la construction et de l'ouverture de la Philharmonie de Paris, avant de s'en voir confier la direction adjointe puis la direction de la production. En 2022, elle rejoint la Fondation franco-italienne Palazzetto Bru Zane comme administratrice générale, avant de créer en 2024 sa propre structure de conseil, direction et organisation de projets artistiques, concerts et festivals.

Saône-et-loire. Depuis 2021 et le rachat de Such Solutions, fondée par le Bourguignon Benoît Cudel, par le milanais Simco consulting, la société spécialiste du conseil en logistique et supply chain devenue Simco consulting France ne cesse de décrocher des marchés, en local comme à l'international.

La belle ascension de Simco consulting France

« **J**e suis né avec des chaussures de sécurité sur un quai », résume en souriant Benoît Cudel, le directeur général de Simco consulting depuis ses bureaux de Fragnes-la-Loyère où la société s'est installée, au sein du « K » (ex-Kodak). Après plus de vingt ans comme salarié spécialiste dans le conseil en logistique et en supply chain à divers degrés de responsabilité, il fonde, en 2015, Such Solutions : sa petite entreprise « née dans son garage », bâtie sur son expertise, se trouve très vite un premier client alors que son fondateur passe un MBA. Le diplôme en poche, deux alternatives s'offrent à Benoît Cudel : « Soit je continue parce que ça marche, soit je me remets sur le marché du travail. Et je ne me suis plus posé la question car on n'a jamais cessé d'avancer ».

En 2017, il embauche deux personnes à mi-temps, dont l'une est d'ailleurs toujours dans les murs, décroche pour l'AER le marché du panorama de la supply chain dans la toute nouvelle grande région BFC, et affiche un chiffre d'affaires de quelque 150.000 € avec une dizaine de clients en portefeuille. Deux ans plus tard, il est approché par Simco consulting, groupe milanais de conseil en logistique, qui cherche à s'étendre en France et apprécie notamment chez le Bourguignon son expertise en simulation de flux, permettant de reproduire numériquement l'activité pour tester et améliorer les paramètres de performances sans perturber les opérations, les clients ou les collaborateurs. « Simco le faisait déjà en Italie, on s'est rejoints sur cela », se souvient Benoît Cudel. Avant de signer, il doit envisager de redevenir

salarié et après des discussions afin d'être « rattachés sur les valeurs d'entreprise », Such Solutions est rachetée et devient une filiale de l'actionnaire majoritaire sous le nom de Simco consulting France ; Benoît Cudel, directeur général, conservant 30% des parts. Le passage sous drapeau italien avec une expertise de la réglementation et des fournisseurs français fait un tabac puisqu'en 2025, la société brasse un chiffre d'affaires de 500.000 € en croissance constante et une centaine de clients en portefeuille dont quelques grands comptes dans les secteurs du transport (SNCF), de l'énergie, de la défense, du luxe (L'Oréal, Dior...), de l'agroalimentaire ou du vin (Veuve Ambal). La notoriété, qui s'appuie aussi sur l'expérience de Simco consulting (2.400 projets, 600 clients depuis les années 80), a également été renforcée par des investissements dans le marketing, incluant la participation à des salons professionnels et l'optimisation du site internet.

DIMENSION OPÉRATIONNELLE

Simco consulting France, avec son équipe de six personnes et quelques consultants externes, n'intervient pas au niveau stratégique, mais se place dans une perspective opérationnelle, incluant plusieurs prestations : une phase d'audit à 360°, pour proposer des axes d'amélioration en décortiquant fonctionnement, processus, management et systèmes d'informations lorsqu'un client constate des défaillances (qualité, retards, pénalités, ruptures de stocks) ; ou pour dessiner des scénarios afin de répondre à une demande spécifique du client, par exemple, une optimisation des sur-

faces. La société analyse les besoins (historiques, niveaux de stocks, flux, contraintes, saisonnalité...) pour ses études. Nestlé vient par exemple d'inaugurer, en région parisienne, un entrepôt entièrement automatisé basé sur les modélisations de flux réalisées par la société chalonnaise. Mais Simco consulting France travaille aussi pour une raffinerie en Martinique, le local Daunat qui fait partir de Chalon les approvisionnements des aires d'autoroute, ou un verrier écossais « qui nous a approchés pour faire des études d'opportunités d'automatisation de leur sortie de production, jusqu'à la mise à quai, voire même au rechargement. Ils nous ont missionnés pour faire deux audits, un à côté de Venise et l'autre à côté de Saint-Étienne. Sur ce dernier dossier, l'étude convient, nous sommes embarqués aux côtés du prestataire. Puis ils nous ont dit : " On vous laisse maintenant deux ans pour faire toutes nos usines Europe et Amérique centrale ". On va faire Béziers, puis le Mexique, l'Équateur... ». L'expertise de Simco consulting France va plus loin, puisque la société vient en appui des appels d'offres, accompagne la mise en œuvre incluant des tests sur site, accompagne des chimistes pour la mise en conformité réglementaire de sites Seveso, s'implique dans la réorganisation logistique (optimisation de l'entreposage et de la distribution) par exemple pour une institution comme la Direction européenne de la qualité du médicament & soins de santé (EDQM, une direction du Conseil de l'Europe) ou conseille un géant du médicament... avec une éthique affirmée : l'expertise est réalisée en



De gauche à droite : Marco Cernuschi, senior consultant et Benoît Cudel, senior partner consultant, directeur général Simco consulting en France. Crédit : JDP.

toute indépendance par rapport à des fournisseurs. Certifié Qualiopi, Simco consulting France accompagne également les collaborateurs au sein des sites. « Vous avez souvent des gens qui arrivent en poste et qui ont été formés en deux semaines, un peu "à l'arrache", souligne Benoît Cudel. Nous leur permettons d'acquiescer une vision d'ensemble et un peu de recul par rapport aux fondamentaux du métier ».

UN PÔLE LOGISTIQUE RÉGIONAL

Maillon essentiel de l'économie, la logistique ? Et comment ! « Cela s'est bien vu pendant la Covid, martèle Benoît Cudel. Par exemple, ne pas avoir de rupture de stocks, sur des marchés très concurrentiels, c'est fondamental. Notre promesse est celle-ci : permettre à nos clients d'avoir l'organisation qui répond déjà à leurs besoins futurs. » Clients par-delà les frontières natio-

nales, on l'a vu, mais Benoît Cudel souligne la volonté de l'entreprise de faire « du conseil logistique en circuit court. C'est bien de faire venir des consultants et des spécialistes de très loin, mais nous sommes là ! » Simco consulting France organise d'ailleurs les dîners de la logistique qui, trois à quatre fois par an, réunissent fournisseurs, industriels, prestataires logistiques, pour faire monter la mayonnaise d'un cluster de la logistique sur la première zone industrielle entre Paris et Lyon. « Il y a de belles organisations sur Lyon, en Normandie, en Bretagne, dans le Nord, dans les Alpes... conclut Benoît Cudel. On souhaite vraiment animer un vrai réseau de la logistique et de la supply chain au niveau régional. »

Emmanuelle de Jesus

♦ simcoconsulting.com

Saône-et-Loire. La start-up propose aux particuliers de louer leur borne de recharge aux propriétaires de voitures électriques et veut grandir grâce aux entreprises et acteurs du tourisme.

Recharge + poursuit son développement

« **O**n est le Airbnb de la borne de recharge » résume Rémi Pourtier, cofondateur de Recharge +. La start-up née en avril 2022 a créé une solution pour que les particuliers, propriétaires de bornes électriques, puissent louer leur installation à des conducteurs de véhicules électriques. Les utilisateurs de l'application réservent un créneau de recharge chez un particulier en fonction du prix ou encore de la puissance. Recharge + compte plus de 4.000 utilisateurs et 1.300 points de recharge dans quatre pays.

Peu à peu, la start-up a élargi son champ d'action aux entreprises. « Elles ont des demandes de recharge en provenance de leurs clients, leurs collaborateurs en plus de leur



La startup Recharge + veut développer sa solution dans le secteur du tourisme. Crédit : Recharge +

propre flotte de véhicules. » Avec l'augmentation du prix de l'électricité, les entreprises ne peuvent plus se permettre de mettre cette énergie à disposition de tous. « Elles ont besoin d'un accès automatisé pour que les personnes ayant besoin de charger leur véhicule puissent le faire en autonomie. »

S'OUVRIR AUX ENTREPRISES

Alors qu'elle assurait surtout la mise en relation, la start-up

Recharge + a développé une nouvelle brique technologique en ajoutant le pilotage de bornes et de prises de recharge. « C'est actuellement difficile pour les professionnels de facturer la recharge aux clients ou aux collaborateurs. Nous les accompagnons aussi sur le prix adapté en fonction du marché, des installations et de l'offre environnante. » Framatome a ainsi sollicité les services de la startup pour son site de Chalon-sur-Saône.

Une centaine d'entreprises partout en France, grands groupes, PME et TPE, se sont équipées de Recharge + pour mettre leurs bornes de recharge à disposition des clients, partenaires et collaborateurs. « Il faut comparer la recharge de la voiture à une recharge de téléphone plus qu'à un plein d'essence et privilégier la recharge longue. »

LEVER POUR GRANDIR

Sur ce principe, Rémi Pourtier souhaite se développer sur le marché du tourisme avec des hôtels et des campings en demande pour des clients qui restent stationner longtemps. Une levée de fonds de 270.000 € réalisée auprès d'investisseurs, de BPI France et de la région vise à renforcer ces deux marchés.

Nadège Hubert

Côte-d'Or

SENSY VISE 500.000 € DE LEVÉE DE FONDS. Basée à Dijon, Sensy est une start-up qui « développe une solution innovante de coaching managérial augmenté, combinant accompagnement humain, neurosciences et IA ». Afin d'asseoir sa croissance, la start-up vise une levée de fonds globale de 500.000 € dont une partie via la plateforme de financement participatif We Do Good. Le premier palier de 30.000 € a été dépassé, palier visé : 100.000 €.

♦ wedogood.co/sensy

Région BFC

RAPPROCHEMENT ACTIS/WE MA. Dans une démarche « d'optimisation des ressources et de mutualisation des expertises », Actis (sept cabinets d'expertise comptable, conseil et audit en BFC) et WeMa premier groupe indépendant dans l'Est de la France) s'associent via un échange de titres. L'intégralité de l'effectif Actis a intégré celui de WeMa. Arnaud Bodier, président de WeMa depuis le rapprochement officialisé en juin 2024 avec les cabinets Calculus International, ne change pas de fonctions. Emmanuel Bouhelier, président d'Actis, et Noémie Bouvier, expert-comptable Associée, intègrent tous deux le directoire WeMa. Maude Gonzales, expert-comptable associée a été nommée au conseil de surveillance.

en bref

Yonne. Il y a plus de 20 ans, Frédéric Marcucci décidait de faire évoluer l'entreprise Moresk vers l'excellence en patrimoine bâti en y intégrant la rénovation d'édifices historiques.

Moresk a négocié avec art le virage de l'excellence

Dans un monde en constante évolution, certaines traditions traversent les siècles sans prendre une ride. Métier d'art et de précision, véritable trésor du patrimoine français, la taille de pierre est perpétuée avec passion par l'entreprise Moresk. Ce virage décisif, Moresk le doit à Frédéric Marcucci, qui, en 2004, n'envisageait pas de reprendre l'entreprise sans en faire un acteur engagé dans la préservation du patrimoine historique. Le dirigeant se souvient encore de ses premiers chantiers : les façades de l'Orangerie de Sens, il y a 35 ans, ou encore l'église de Mercy, puis la maison Saint-Vincent-de-Paul à Joigny, cette fois sous la nouvelle enseigne.

TAILLE HUMAINE ET AMBITIONS SOLIDES

L'entreprise Moresk évolue dans un environnement concurrentiel où les quelques poids lourds du secteur comme Léon Noël occupent solidement le terrain. Face à ces structures, Frédéric Marcucci revendique pourtant un positionnement différent : celui d'un artisan indépendant, ancré localement, porté par une équipe de vingt salariés. Une entreprise à taille humaine, qui préfère miser sur



Techniquement à la retraite, Frédéric Marcucci ne se résoudra à passer la main qu'à un reprenneur aussi investi qu'il l'est pour Moresk. Crédit : JDP.

la qualité du geste et la maîtrise des matériaux plutôt que sur la course aux volumes. Cette philosophie se retrouve sur des chantiers emblématiques, comme la restauration du « vieux pont » de Pont-sur-Yonne, en 2022. Pour lui, la taille de pierre ne s'improvise pas, elle s'exerce avec patience et précision. C'est le travail de matériaux nobles (pierre, brique, tuiles) dont l'approvisionnement peut prendre du temps : jusqu'à huit semaines pour certaines pierres. Avec un chiffre d'affaires de 1,6 M€ par an, Moresk reste un acteur solide, capable d'intervenir rapidement sur l'ensemble du territoire icaunais, mais aussi dans l'Aube et en Seine-et-Marne. Une réussite qu'il attribue à une

stratégie d'anticipation bien rodée : gestion rigoureuse des stocks, notamment de chaux, et une vision claire des besoins du terrain. « Comme dit le proverbe : *gérer, c'est prévoir* », ajoute l'entrepreneur. Moresk comptabilise une vingtaine de chantiers entre 2023 et 2024 dont le musée-jardin Bourdelle d'Egreville, une dizaine d'églises mais également des travaux de maçonnerie chez des particuliers. Certains sont encore en cours. Toutefois, si la restauration du patrimoine est « *plus valorisante intellectuellement* », Frédéric Marcucci insiste sur la nécessité de rester accessible à tous les publics.

Frédéric Marcucci ne se fait guère d'illusions sur l'avenir du

métier de tailleur de pierre, « *en voie de disparition, hormis dans les grandes villes* ». Pourtant, il continue de croire en sa transmission.

PLUS QU'UN MÉTIER, UNE PHILOSOPHIE

L'entreprise Moresk accueille encore trois apprentis cette année, probablement formés au Lycée des Marcs d'Or à Dijon, le seul établissement de Bourgogne Franche-Comté à proposer cette spécialité. Lui-même s'est formé auprès de professionnels dans les années 1980, initié à la rénovation par son oncle et sensibilisé aux exigences du patrimoine au contact de grands architectes. Il dirige ensuite pendant dix ans la filiale d'une entreprise parisienne à Saint-Valérien en tant que conducteur de travaux. Au-delà de la perspective de carrière, le métier est pour lui une véritable vocation : « *c'est un peu une philosophie, on ne peut pas se lancer comme ça* », confie-t-il. Et bien qu'administrativement à la retraite depuis cinq ans, Frédéric Marcucci ne se résoudra à céder son entreprise qu'à la seule condition de trouver le bon reprenneur, animé de la même passion et du même respect pour cette profession ancestrale.

Floriane Boivin

Yonne. Fondée en 2000 par Pascal Ducrot et William Robin, la métallerie éponyme n'était alors qu'un atelier de trois personnes. Aujourd'hui, elle compte une trentaine de salariés.

25 ans d'artisanat industriel

Après avoir débuté à Saint-Sauveur-en-Puisaye, la société a déménagé à Pourrain en 2005 pour accompagner sa croissance. William Robin prend sa retraite un an plus tard, mais l'entreprise continue de se structurer autour de Pascal Ducrot. Menuiseries aluminium, portails, garde-corps, passerelles, façades vitrées, la métallerie Robin Ducrot intervient aussi bien pour les particuliers que les collectivités, en passant par les entreprises privées.

Si l'entreprise a connu une belle expansion, c'est surtout par sa capacité à intégrer des outils de production innovants. En cinq ans, elle a investi 1,5 M€ dans la digitalisation de ses processus : centres d'usinage pour l'acier et l'aluminium, pilotage informatique du stock et des temps de produc-



Pascal Ducrot, dirigeant de la métallerie Robin Ducrot, dans son atelier de Pourrain. Crédit : JDP.

tion, traçabilité des pièces... « *Aujourd'hui, on travaille en 3d, on envoie les fichiers directement aux machines, et l'atelier devient un grand mécano* », résume Pascal Ducrot. L'entreprise prépare aussi l'automatisation de certaines soudures avec un « cobot » et envisage l'achat d'une sertisseuse pour améliorer l'assemblage des menuiseries aluminium.

Comme beaucoup d'industriels, la métallerie Robin Ducrot fait face à un problème récurrent : le manque de personnel qualifié.

UN MODÈLE LOCAL ET FAMILIAL

Malgré la formation de plus de 45 apprentis en 25 ans, l'entreprise peine à recruter. « *On n'a même plus de candidats à former* », déplore Pascal Ducrot, qui tente d'attirer de nouveaux profils via les réseaux professionnels ou le bouche-à-oreille. L'une des réponses a été d'adapter l'outil aux réalités : automatiser les tâches les plus pénibles, concentrer les savoir-faire sur le bureau d'études et la préparation numérique. Le développement de la petite charpente métallique permet aujourd'hui à l'entreprise de proposer des solutions complètes « *clos et couvert* » à ses clients. Et depuis peu, elle

développe à nouveau son portefeuille de particuliers.

Pascal Ducrot prépare désormais une transmission familiale avec son fils - déjà impliqué dans l'entreprise et qui conserve la volonté de son père de ne pas être « *un gros poisson dans une petite marre* ». *Nous avons toujours cherché une croissance raisonnée. Je ne pense pas que notre modèle soit fait pour employer 70 personnes. Mais atteindre 35 ou 40 salariés, avec un outil performant et des équipes stables, c'est possible* », résume le patron de l'entreprise. Avec 7.000 m² de réserve foncière, l'entreprise se tient prête à accompagner de futurs besoins logistiques. Mais à Pourrain, c'est bien le travail de fond, l'adaptation permanente et une vision pragmatique de l'industrie qui servent de boussole.

Enzo Beaudet

Yonne

BRYAN MBEUMO, D'AVALLON À MANCHESTER. Né à Avallon, Bryan Mbeumo boucle un impressionnant parcours en rejoignant Manchester United, club anglais historique et désormais nouveau terrain de jeu du bourguignon. Formé à Troyes, révélé à Brentford, l'attaquant de 25 ans signe l'un des transferts les plus retentissants de ce mercato estival avec une transaction à 81 M€. Selon L'Équipe, il s'agit d'un record pour Brentford, club où il évoluait la saison dernière, et le sixième plus gros investissement de l'histoire des Red Devils. Officiellement, l'accord prévoit un montant fixe de 75 M€, auxquels pourraient s'ajouter 6 M€ en bonus liés à ses performances. Pour l'Avallon Football Club Olympique (AFCO), il s'agit assurément une fierté de voir l'un de ses jeunes joueurs - Bryan Mbeumo a joué dans le club de la sous-préfecture icaunaise de 6 à 13 ans - fouler la pelouse du Théâtre des rêves, Old Trafford. De plus, si l'AFCO est reconnu comme un club formateur de Bryan Mbeumo, il pourrait partager avec l'ESTAC Troyes une indemnité de solidarité allant jusqu'à 5 % du montant du transfert, soit potentiellement jusqu'à 4 M€ sur les 81 millions versés par Manchester United.

DEUX NOUVEAUX POINTS S DANS LE DÉPARTEMENT. Le groupe Jeannin annonce l'ouverture d'un nouveau centre Point S Entretien et S-Glass sur son site de Champlay (Joigny). Créé en 1968, Jeannin Automobiles est un groupe familial indépendant devenu un acteur incontournable de la distribution automobile dans les départements de l'Yonne, de l'Aube et de la Seine-et-Marne. Fort de 470 collaborateurs, de 43 concessions et de 13 marques représentées, le groupe vend chaque année près de 11.000 véhicules et entretient plus de 70.000 véhicules dans ses ateliers. Il figure aujourd'hui parmi les 50 plus grands groupes de distribution automobile en France.

Saône-et-Loire

OUVERTURE D'EASY CASH À VINZELLES. Premier réseau français de seconde main, Easy Cash poursuit son développement grâce à l'ouverture d'un nouveau point de vente dans la Zone Commerciale de Crèche, à Vinzelles dans la banlieue Mâconnaise. Cette implantation s'inscrit dans la dynamique de croissance de l'enseigne, qui a clôturé l'année 2024 sur un chiffre d'affaires de 284 M€ et compte plus de 165 points de vente.

LES CANALOUS NAVIGENT PROPRE. En 4 ans, l'entreprise a diminué de 28% ses émissions de CO₂, économisant ainsi presque 653 tonnes en 4 ans, dont 624 tonnes en 2024. L'entreprise a fait un effort particulier sur le poste le plus émissif, soit la consommation de carburant des bateaux, et affiche le meilleur score de progression : en 2023, les bateaux émettaient 1.014 tonnes de CO₂ versus 407 tonnes en 2024, soit une réduction de 62% des émissions de GES. Ce bon résultat s'explique par le changement de carburant utilisé par les bateaux, puisque toutes les bases ont été alimentées, dès début 2024, en biocarburant. Les installations, les équipements et les procédures ont également été revus pour économiser les ressources naturelles. Ainsi, le process de location d'un modèle de navigation est entièrement dématérialisé et le nettoyage des bateaux est effectué avec de l'eau de pompage.

en bref

Côte-d'Or. Lors de la Rencontre des maires de la Côte-d'Or, le président du conseil départemental François Sauvadet a fait la promotion de l'offre de services proposée par le département pour sécuriser leurs écosystèmes numériques.

Numérique : une boîte à outils « 100% Côte-d'Or » à destination des communes



Le mercredi 2 juillet, la Rencontre des maires de Côte-d'Or, organisée par le conseil départemental au stade Gaston Gérard, à Dijon, a réuni plusieurs centaines d'élus devant le président François Sauvadet. Thème de ce rendez-vous annuel : « L'Intelligence artificielle au service des communes », avec en guest-star l'entrepreneur français David Gurlé (2^e à gauche sur la photo), précurseur du numérique qui fut un temps un collaborateur de Bill Gates, afin d'alerter les maires sur la nécessité de se bâtir un écosystème numérique performant et sûr. L'occasion de faire la promotion du bouquet de services numériques désormais proposé par le département aux communes : un « boîtier de protection contre les cyberattaques », des adresses mails sécurisées et un cloud 100% Côte-d'Or. « Cette politique digitale commence à être déployée parce qu'on arrive au bout d'un processus qui a consisté à déployer la fibre sur l'ensemble du département », explique Alain Lamy, vice-président du conseil départemental en charge des mobilités et des infrastructures. Mais la fibre n'est pas une fin en soi : ce n'est qu'un support de transmission. Il s'agit maintenant, grâce à ce support, de développer les usages et d'assumer le rôle que le département assure depuis toujours : venir en assistance aux communes. Le département ne fait sur les routes, pour des problématiques énergétiques, des problématiques environnementales or on sait aujourd'hui l'importance que prend le numérique dans la vie de tous les jours. La digitalisation est partout autour de nous. L'idée c'était d'apporter une offre de service aux communes parce qu'on se rend parfaitement compte que les petites collectivités, les communes rurales essentiellement, sont complètement démunies et n'ont pas forcément la connaissance du risque qu'elles prennent par rapport aux cyberattaques, par exemple, par rapport à la disponibilité de la donnée ou à la souveraineté de la donnée ».

SOUVERAINETÉ ET SÉCURITÉ

Afin de garantir ce dernier point, le conseil départemental hébergera les données des communes dans son data center, situé dans le sud du département, « suffisamment dimensionné pour répondre à la fois aux besoins du conseil départemental et de nos 698 communes. Les EPCI pourront être effectivement concernés », précise Alain Lamy. Quid des données hébergées ? « Les données des communes qui le souhaitent seront hébergées dans un véritable coffre-fort inviolable. Le Département n'a aucun droit de regard sur celles-ci », certifie François Sauvadet (lire aussi ci-contre).

Concernant les cyberattaques, le conseil départemental propose plusieurs outils, à commencer par ce fameux boîtier, sorte de box, facilement installable par en interne par les mai-

ries, assure Alain Lamy, qui peuvent néanmoins toujours compter sur l'assistance des services du numérique du département. Ce système est « un boîtier intelligent qui analyse le trafic entre la collectivité et le monde internet, capable de détecter des anomalies », explique Alain Lamy. Et s'il détecte des anomalies, il bloque les communications sortantes, qui ne sont pas forcément des communications conscientes. Ça peut être des choses en back office. Une origine humaine, comme un mauvais clic qui va envoyer des informations là où il ne faut pas ; mais ça peut être également l'installation d'un équipement. Des caméras de vidéo protection par exemple, de certaines marques, les marques chinoises, sont pré-paramétrées pour envoyer des images en Chine. On découvre tous les jours que tout ce qui est capteur, tout ce qui est capteur connecté a tendance à envoyer de l'information dans certains pays indésirables ! », prévient encore l' élu qui, outre sa fonction de maire de Blaisy-Bas, et aussi fondateur d'une société de services informatiques qui existe depuis 1995. Ces boîtiers « ont été élaborés par l'entreprise Serenity société qui travaille depuis plusieurs années avec l'Anssi ou encore la Direction centrale de la police judiciaire », précise François Sauvadet. Leur coût d'achat unitaire par le département, identique au prix de vente aux communes, est de 500 euros. » Quelques boîtiers ont été commandés, le reste se fera « au fil de l'eau », souligne Alain Lamy qui assure qu'après la Rencontre avec les maires, « une centaine de contacts » ont été pris par des collectivités qui ont montré leur intérêt. Après avoir alerté, le boîtier va



François Sauvadet, président du conseil départemental de la Côte-d'Or, présente les outils numériques destinés aux collectivités lors d'une rencontre avec les maires du département le 2 juillet au stade Gaston-Gérard de Dijon. « La majeure partie du travail est effectuée grâce aux ressources internes du Département, avec notre Direction du numérique de l'intelligence artificielle, qui nous permet d'être au rendez-vous de cette révolution numérique ». Crédit : CD21.

renvoyer la collectivité vers la direction du numérique du département « qui va rester au cœur de l'action auprès des collectivités. Pas d'abonnement, les mises à jour se feront par cette même direction. Le département va piloter le fonctionnement technique des boîtiers », précise Alain Lamy. Le conseil départemental a également investi dans la création d'une plateforme permettant de constituer une base d'IP

toxiques, qui sera actualisée, pour un coût de l'ordre de 5.000 € par an afin d'optimiser les services de ce boîtier « lanceur d'alerte ».

OCCUPER UNE PLACE VACANTE ?

Pourquoi le conseil départemental s'est-il lancé dans cette offre de services ? « En fait si le département ne prend pas le manche de cette problématique-là, personne ne le prendra, parce

que ça n'intéresse personne », explique crûment Alain Lamy qui pointe l'urgence de trouver une perspective rapide, facile et pérenne à disposition des communes, notamment locales, qui au même titre du grand public, ne voit pas le danger cyber caché sous des opérations informatiques apparemment anodines...

Emmanuelle de Jesus

« Les collectivités restent propriétaires de leurs données »

Alain Lamy est vice-président du conseil départemental de la Côte-d'Or en charge des mobilités et des infrastructures

♦ **Le Journal du palais.** Des outils existent déjà. Il y a le CSirt au niveau régional, il y a l'Arnia. Est-ce que les solutions proposées par le conseil départemental vont venir en concurrence de ces outils-là ? Ou dites-vous au contraire que le département est venu occuper une place laissée vacante ?

♦ L'orientation qu'a prise l'Arnia est une autre orientation. Le CSirt, en l'occurrence, s'adresse davantage aux entreprises et n'est pas proactif. Le CSirt est là pour répondre en cas de problème. Or je pense, et c'est toujours le message que j'ai donné à notre président, qu'il faut que l'on soit « proactif », que l'on intervienne en amont des problèmes et qu'on accompagne les collectivités tout de suite. Il faut une solution pragmatique à disposition des collectivités et des communes.

♦ **En quoi la donnée d'une petite commune rurale peut-elle intéresser des cyberattaquants ?**

♦ **Alain Lamy.** La commune va gérer deux types d'informations sensibles. D'une part, de la donnée personnelle. Une mairie a son fichier habitants quelque part : prénom, adresse, numéros de téléphone et ainsi de suite. Conformément aux règles RGPD, bien évidemment, mais on a quand même de l'information nominative et par recoupement de fichiers avec d'autres fichiers externes, des personnes malveillantes pourront être capables de reconstituer des portraits assez exhaustifs : c'est donc de la violation de données personnelles. L'autre risque est sur la donnée financière. Sur les équipements informatiques de nos mairies, on gère la relation commerciale avec des entreprises, on gère des rib, on paye des entreprises, on fait du mandatement, on



Alain Lamy est également fondateur de la société Ingenyis, spécialisée en conseil stratégique et expertise technique des infrastructures numériques et maire de Blaisy-Bas. Crédit : JDP.

fait des transactions financières... Imaginez qu'un tiers s'introduise : il peut-être amené effectivement à pirater ces données !

♦ **La direction du numérique du conseil départemental pilotant ces boîtiers et possédant le data center, in fine, à qui ces données appartiennent-elles ? Aux mairies, aux collectivités, à ceux qui les ont produites ? Ou est-ce qu'elles**

deviennent propriété du conseil départemental ?

♦ Il n'y a pas d'ingérence de la part du département. Il y a juste un accompagnement technique, un accompagnement technologique. Les collectivités restent évidemment propriétaires de leur données.

Propos recueillis par E. de J.

Yonne. La ville de 28.000 habitants sort de l'ornière après des années d'endettement extrême, une inflexion budgétaire saluée par la CRC. Mais l'institution alerte sur les limites d'un nouvel endettement, dans un contexte de forte reprise des investissements.

Sens : des finances assainies mais la vigilance reste de mise

La chambre régionale des comptes (CRC) de Bourgogne Franche-Comté a procédé au contrôle budgétaire de la commune de Sens sur les exercices 2018 et suivants. Un rapport qui atteste d'une gestion saine, reçu avec fierté par la municipalité, en dépit d'un appel à la prudence. Et pour cause, la ville sort d'une longue phase de redressement financier ; elle atteignait plus de 40 M€ de dette au début des années 2000 (+1.000 € par habitant, bien supérieure à la strate).

DÉSENDETTEMENT AMORCÉ DÈS LE DÉBUT 2000

Dès 2002, la ville de Sens s'emploie à résorber cette dette comme en témoignent les indicateurs : des baisses significatives, notamment entre 2002 et 2006 (-30%). En 2009, les élus optent pour une importante hausse de la fiscalité (+14,7%). Le désendettement se poursuit de 2012 à 2016 (-37%) grâce à des investissements modérés,



Paul-Antoine de Carville, maire de Sens depuis 2022. Crédit : JDP.

une masse salariale contenue et la mutualisation des services avec la communauté d'agglomération du Grand Sénonais (CAGS) et le centre communal d'action sociale (CCAS). En 2023, elle est divisée par deux, avec une capacité de désendettement de 2,8 ans (contre 51 ans en 2000). La dette par habitant est retombée à 428€, très en-dessous de la moyenne nationale, de 978€ par habitant pour les villes de même taille. À titre de comparaison dans la région, la commune de Dole affichait à la même époque un niveau d'endettement simi-

laire. Elle culmine aujourd'hui à plus de 38 M€. Mâcon, de son côté, reste l'une des plus endettées de la strate, oscillant entre 30 et 44 M€ de déficit depuis le début des années 2000, atteignant même 62 M€ en 2020, puis 55 M€ en 2023. Ou encore Beaune, qui à l'inverse, suit un parcours proche de celui de Sens, avec un encours de dette estimé à 16 M€ en 2023.

SITUATION FASTE, MAIS SOUS SURVEILLANCE

Les charges de gestion ont augmenté plus que les recettes (+11,7%), entre autres en raison de la hausse du prix de l'énergie. La ville enregistre une hausse des recettes courantes de 7,6% selon le rapport. Si la CRC a exprimé une inquiétude sur ce point, elle note cependant que la ville « s'est attachée à maîtriser ses charges à caractère général et ses dépenses de personnel en fin de période » par des mesures concrètes (audit interne, stabilisation depuis 2022).

Au début des années 2020, les finances de la ville sont plutôt à l'équilibre grâce à la fiscalité

locale, stable depuis 11 ans, les dotations institutionnelles (+10%) et une hausse des attributions de compensation de l'intercommunalité en 2024 (+0,63 M€). Sa capacité d'auto-financement est globalement bonne, supérieure à la moyenne de la strate (207€/habitant à Sens contre 192€). Une situation financière favorable qui a permis à la municipalité d'adopter une stratégie de relance des investissements sans recourir massivement à l'emprunt.

Toutefois, le Plan pluriannuel d'investissement (PPI) pour la période 2023/2026 a été réévalué à 62,27 M€, et donc en forte hausse (+12,5%). Il devient, par conséquent, un autre point de vigilance car ces projets seront financés par de nouveaux prêts contractés en 2023, pour un montant de 10 M€. La Chambre régionale estime que cet endettement croissant pourrait limiter les marges de manœuvre financières à l'avenir, et recommande aux élus d'explorer d'autres sources de cofinancement.

Floriane Boivin

Côte-d'Or. Le contrat territorial alliant transition écologique et production de logements sociaux pour la période 2025 - 2028 a été signé le lundi 21 juillet.

Plus de logements à Nuits-Saint-Georges

Avec 8,3 % de logements conventionnés, la communauté de communes de Gevrey-Chambertin et Nuits-Saint-Georges se situe sous le seuil national avoisinant les 16%. « Nous portons l'ambition de passer de 8,3 à 10 % d'ici 2040, cela représente 380 logements » détaille Pascal Grappin, président de la collectivité. Pour atteindre cet objectif, l'élu a signé un contrat territorial pour la transition écologique et la production de logements sociaux pour la période 2025 à 2028 avec le préfet de région, Paul Mourier. « Ce contrat est un point de jonction d'une volonté locale qui rejoint une volonté nationale de relancer la politique du logement autour de quatre objectifs : économique avec des logements abordables, environnemental, social pour un accès à un logement décent et territorial » sou-



Paul Mourier, préfet de région, a signé un contrat territorial avec la communauté de communes de Gevrey-Chambertin et Nuits-Saint-Georges ainsi que les bailleurs sociaux et acteurs territoriaux du logement. Crédit : JDP.

ligne ce dernier. Aux portes de la métropole, la communauté de communes attire mais ne peut pas répondre à la demande. Après avoir réalisé un audit en 2022, la collectivité a identifié un manque de diversité de son parc de résidences principales. « On note une forte proportion de ménages propriétaires de grandes maisons individuelles », précise Pascal Grappin.

Avec ce contrat territorial qui s'engage pour trois ans, la communauté de communes entend produire des logements sociaux et intermédiaires mais aussi rénover le parc social existant, mettre en œuvre une politique de mobilité résidentielle dans le parc social et développer des services aux locataires.

Également signataires du contrat, Action Logement, la Banque des territoires, ainsi

que les bailleurs sociaux CDC Habitat, Orvitis et Habellis s'impliquent dans la démarche.

DES PROJETS EN CONSTRUCTION

Orvitis a construit la nouvelle gendarmerie de Nuits-Saint-Georges avec ses 19 logements mais aussi un EHPAD, un village bleu et des logements. CDC Habitat construit actuellement 59 logements qui devraient être livrés en 2028. Après avoir investi 14 M€ en trois ans dans la réhabilitation de 160 logements, Habellis a engagé 5 M€ pour un programme neuf de 31 logements qui ont trouvé des locataires en un mois à peine et prépare un projet à Quincy. « Ce contrat place la communauté de communes et l'Etat en interface pour faciliter et accompagner les projets des communes qui n'en ont pas l'habitude » conclut Pascal Grappin.

Nadège Hubert

Yonne

AUXERRE : 5 M€ POUR UN NOUVEAU CENTRE PÉDOPSYCHIATRIQUE. Le chantier du futur centre de consultations pédopsychiatriques a démarré derrière la polyclinique d'Auxerre dans la zone des Clairions, avec une livraison attendue en juin 2026. L'ouverture au public est prévue à la rentrée suivante, en septembre. Porté par le CHS d'Auxerre, l'investissement s'élève à 5 M€, dont environ 300.000 € financés par l'Agence régionale de santé (ARS). Le reste, soit plus de 94 %, est autofinancé par l'établissement, un effort conséquent pour une structure hospitalière publique. Malgré les hausses de prix dans le secteur du BTP, l'équipe de direction assure avoir maintenu le projet dans l'enveloppe budgétaire initiale, en jouant sur les marges de sécurité, la négociation avec les prestataires et une conception rigoureuse. « On ne construit pas un supermarché, on construit un lieu de soin pour un public fragile, avec des normes strictes », souligne Guillaume Fagnou, directeur du CHS, arrivé en 2023 pour piloter la phase opérationnelle du projet.

UN BÂTIMENT NEUF, ÉCORESPONSABLE ET PENSÉ POUR SOIGNER

Outre l'aspect budgétaire, le projet s'inscrit dans une logique d'amélioration qualitative : qualité d'accueil pour les jeunes patients, qualité de vie au travail pour les soignants, et démarche environnementale affirmée. Le bâtiment est construit en grande partie en bois, ce qui favorise à la fois le confort thermique, l'ambiance apaisante et l'écoresponsabilité. « En psychiatrie, le cadre architectural est notre plateau technique. Il joue un rôle majeur dans l'adhésion aux soins, surtout pour les enfants et les adolescents », insiste Guillaume Fagnou.

Le centre regroupera en un même lieu le Centre médico-psychologique (CMP) enfants, le CMP adolescents, la Maison des adolescents (MDA) et les équipes mobiles qui interviennent dans les établissements scolaires. Il ne s'agit pas d'augmenter les capacités de prise en charge, mais de rationaliser l'existant, en renforçant la coordination des équipes et la lisibilité du parcours pour les familles. La MDA, par exemple, restera un lieu d'accueil libre, sans obligation d'identification, jouant un rôle de passerelle vers les soins.

UNE FILIÈRE TOUJOURS FRAGILE

Si le bâtiment est neuf, la ressource humaine, elle, reste inchangée. Aucun poste ne sera créé dans l'immédiat. L'activité sera simplement transférée depuis les anciens locaux, parfois vétustes. Et le directeur l'admet : la fragilité de la filière pédopsychiatrique est avant tout médicale. L'équipe actuelle repose sur un nombre réduit de médecins, dont certains en cumul emploi-retraite. Deux praticiens étrangers sont actuellement en voie de validation pour intégrer l'équipe à terme. « On ne fait pas avec 10 psychiatres ce que d'autres font avec 70 », résume Guillaume Fagnou. Si le CHS mène une politique de fidélisation efficace — avec une ancienneté moyenne de 12,5 ans chez les agents — la tension sur les recrutements médicaux reste un frein majeur, comme partout en France. Des solutions sont toutefois en préparation, notamment la formation d'un Infirmier en Pratique Avancée (IPA) pour aider à libérer du temps médical.

Enzo Beaudet

en bref

Opinions

Loi Duplomb : la majorité en BFC est inquiète

Marie-Guite Dufay (présidente de la région Bourgogne Franche-Comté), Jérôme Dufay (successeur désigné à la présidence) et Christian Morel (vice-président)

Le Parlement a adopté ce 8 juillet la proposition de loi, dite loi Duplomb, visant à « simplifier l'exercice du métier d'agriculteur ». Marie-Guite Dufay, présidente de la Région Bourgogne Franche-Comté déplore une occasion manquée d'apporter de véritables mesures de simplification pour les agriculteurs, et une régression grave pour l'agriculture, la santé humaine et environnementale.

La présidente de région s'inquiète des conséquences néfastes de cette loi : « Si la simplification du métier d'agriculteur est nécessaire et attendue, elle ne peut se faire au détriment de la santé des agriculteurs eux-mêmes, des équilibres environnementaux et de la cohésion territoriale. » Elle dénonce une législation dictée par un rejet du discours de la communauté scientifique en dépit de leurs alertes et oppositions quant à la réintroduction de produits phytosanitaires.

Jérôme Durain, président du groupe Notre

Région Par Cœur rappelle quant à lui son attachement à une agriculture ancrée dans les territoires et proche de leurs habitants. « Cette loi risque de fracturer une fois de plus le lien entre agriculture et société, alors même que le modèle agricole doit s'appuyer sur l'acceptation sociale. Sous couvert de simplification du métier, elle va renforcer des stigmatisations dont l'agriculture n'a pas besoin, suscitant un rejet des territoires à l'encontre des ouvrages de stockage d'eau ou des élevages intensifs. »

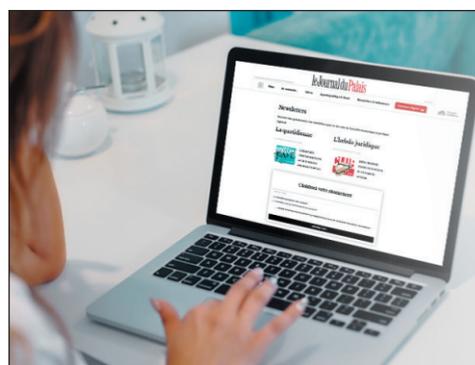
Christian Morel, vice-président en charge de l'agriculture, de la viticulture et de l'agroalimentaire, souligne par ailleurs : « Notre région porte des modèles qui prouvent qu'exigence environnementale et rémunération équitable peuvent aller de pair : la filière Comté ou les vins de Bourgogne. avec leurs cahiers des charges exigeants, assurent la durabilité et la rémunération des productions. De nombreuses initiatives en région

émergent en ce sens. Je pense au projet porté par l'association Eau et Agriculture Durables du Châtillonnais ou celui porté par la coopérative céréalière SeineYonne. En s'appuyant sur la connaissance scientifique, ces projets font évoluer dans le bon sens les pratiques de l'élevage, des grandes cultures ou de stockage de l'eau. »

Les trois élus regrettent que ce texte ne réponde à aucune des préoccupations des agriculteurs en matière de juste rémunération et de foncier agricole, indispensables pour renforcer l'attractivité du métier et relever le défi du renouvellement des générations. « Le conseil régional de Bourgogne Franche-Comté, contrairement à l'opportunisme politique de ce texte, poursuivra ses efforts pour accompagner et soutenir chaque filière et chaque agriculteur en faveur d'une agriculture durable émunératrice et pleinement intégrée à la vie des territoires. »

Le regard de Faro

UNE PARTIE DE LA CLASSE POLITIQUE VEUT-ELLE LA MORT DES AGRICULTEURS ?



NEWSLETTER

ABONNEZ-VOUS GRATUITEMENT

pour ne rien manquer de l'actualité économique et juridique régionale



www.journal-du-palais.fr

Le billet PAR EMMANUELLE DE JESUS

Pas de pitié pour les Pietas



Une fois n'est pas coutume : cet édit est spécialement dédié à René (qui se reconnaîtra), croisé cette semaine en reportage et grâce à qui j'ai pu, moi aussi, expérimenter le quart d'heure de gloire Warholien. Nous avons discuté quelques

minutes de ce qui ferait le sel de cet édit et voilà, je tiens promesse : on ne va pas trop rigoler cette semaine.

Alors qu'une radio d'info en continu me faisait vivre en direct les émotions des Forçats de la route (avec, je dois le confesser, beaucoup moins de verve que n'a pu en témoigner notre Dieu à nous, les journalistes de presse écrite, à savoir Albert Londres) en danseuse vers le Mont Ventoux, le présentateur de l'après-midi, sans transition mais un peu emmerdé quand même, nous a emmenés vers Gaza. Gaza ou un confrère Palestinien - car il n'y a plus que les journalistes autochtones, qui crèvent de faim comme les autres dans cette enclave devenue une honte pour l'humanité toute entière, pour avoir le droit de témoigner du calvaire de ceux qui y survivent encore - expliquait dans un français parfait comment, malgré le déluge de bombes, malgré la famine, malgré les pleurs de ses gosses, il sort de ce qui lui reste de maison pour faire son métier. Ses mots n'accablaient personne ; il disait juste combien chaque jour en vie était un miracle. Et toute la dignité humaine jaillissait de ce témoignage qu'il a envoyé jusqu'à nous je ne sais trop comment. Je voudrais encore une fois redire toute l'admiration, le respect et l'infinie révérence que m'inspirent ces confrères et consœurs Palestiniens sans qui nous ne saurions pas la profondeur de l'indignité qui se joue en ce moment à Gaza.

Alors non ! Je n'oublie pas le 7 octobre et les massacres commis par le Hamas, mais en entendant la voix de ce journaliste, je me revoyais, deux jours plus tôt, scrutant la photo de cette femme palestinienne tenant dans ses bras maigres le cadavre décharné de celui qui, sûrement, avait été son fils. Et je songeais que, à chaque guerre, dans chaque bataille, dans chaque tragédie, il se trouve de ces mères portant les cadavres de leurs enfants. Elles n'ont plus de nation, plus de couleur de peau, plus de religion. Ce sont juste des mères pleurant l'absurde injustice de continuer à vivre, ou à survivre, en tenant contre leur peau la chair morte de leur chair à vif. Et pendant ce temps-là des hommes repus discutent de la marche du monde et de ce qu'il convient, ou non, de faire, pour empêcher, ou non, la mort de gagner. Et d'autres hommes maigres, flambants de rage sous le déluge de bombes, se transforment en machines à vengeance. Et tant que cela durera, tant que des hommes repus et des hommes enrégés régleront la marche du monde, il n'y aura pas de pitié pour ces Pietas.

Le coin bouquins

L'ENTREPRISE HARMONIEUSE.



Le capitalisme est mis à mal mais alors que la nécessité de générer de la croissance économique reste intacte, Pierre Calmard, dirigeant depuis 2020 de Dentsu, croit au concept de croissance harmonieuse. En 2023, Dentsu France a acquis le statut de « société à mission », point d'orgue de la réinvention entamée grâce à une approche radicale, aussi empathique que maîtrisée. Pierre Calmard raconte dans ce livre toutes les étapes au cours desquelles il se met en marche pour transformer radicalement l'entreprise. Il y propose également une méthode de transformation positive des entreprises dans un monde où le travail exige la cohésion et le sens fédérateur d'une mission.

♦ Éditions Eyrolles, 240 pages, 20 €.

le Journal du Palais

DE BOURGOGNE FRANCHE-COMTÉ

INSERTIONS JUDICIAIRES & LEGALES

Le site www.journal-du-palais.fr du Journal du Palais est habilité par arrêtés préfectoraux à publier les annonces judiciaires et légales dans les départements de la Côte-d'Or et de l'Yonne.

Les annonces reprises dans ces pages sont publiées à titre informatif. Seules les annonces présentes sur notre site www.journal-du-palais.fr ont une valeur juridique ainsi que les attestations délivrées par notre site.

Les tarifs et modalités de publication des annonces judiciaires et légales sont fixés par l'arrêté des Ministères de la Culture et de l'Économie en date du 14 décembre 2023 :

<https://www.legifrance.gouv.fr/eli/arrete/2023/12/14/MICE2332581A/jo/texte>



L'intégralité des annonces légales parues dans la presse habilitée est consultable librement et gratuitement sur actulegales.fr

Procédures adaptées

Commune de Fleurey-sur-Ouche

- IDENTIFICATION DE L'ORGANISME QUI PASSE LE MARCHÉ : Commune de Fleurey-sur-Ouche - 1 bis rue du Sophora - 21410 FLEUREY SUR OUCHE - 03.80.76.07.47 - contact@fleureysurouche.fr. SIRET : 21210273500017.
- TYPE DE PROCÉDURE : Procédure adaptée ouverte selon articles L. 2123 -1-1° ; R. 2123-1-1° et R. 2113-1 du code de la commande publique
- OBJET : Marché de services concernant les assurances de la commune, composé de 2 lots :
 - Assurance des dommages aux biens et des risques annexes ;
 - Assurance des responsabilités et des risques annexes.
- MODALITÉS D'OBTENTION DES DOSSIERS : Téléchargement sur la plateforme <https://www.marches-securises.fr>.
- DATE LIMITE DE REMISE DES CANDIDATURES : Vendredi 3 octobre à 12h00. L2503565

COLLECTIVITE TERRITORIALES ENTREPRISE SOCIALES ETABLISSEMENTS PUBLICS

le Journal du Palais
La Fondation Schneider
rachète Pontigny

AVOCATS
EXPERTS COMPTABLES
COMMISSAIRES DE JUSTICE
NOTAIRES

03.80.68.25.55.
annoncelegale.jdp@legalnet.org

le Journal du Palais

DE BOURGOGNE FRANCHE-COMTÉ

Journal hebdomadaire régional
LE JOURNAL DU PALAIS
SAS au capital de 235.000 € - R.C.S. 015 750 243 Dijon
Société du groupe ForumEco

Siège social : 2 B avenue de Marbotte - 21000 DIJON
Tél. : 03.80.68.25.55 - Fax : 03.80.68.25.56
Site internet : www.journal-du-palais.fr
Bureaux ouverts du lundi au vendredi de 8h45 à 12h15 et de 14h à 17h30

Principal associé : Générale de Participations

Représentant légal et directeur de la publication : Michel GUYOMARD
Rédactrice en chef : Emmanuelle DE JESUS
Rédaction : Frédéric CHEVALIER

Parution le lundi - Prix du numéro : 2 €
Abonnement annuel : 120 €

Imprimé sur les rotatives de Rotimpres
Polignon Pla de L'Estany s/n
1781 AIGUAVIVA-GIRONA (Espagne)

Dépôt légal à parution - ISSN 2742-6084 - N° CPPAP : 1128 I 83851

xxx

Service annonces légales : annoncelegale.jdp@legalnet.org
Rédaction : redaction.jdp@legalnet.org



VILLE de POUILLY EN AUXOIS

Avis de concession

Service d'assainissement collectif

- IDENTIFICATION DE L'ACHETEUR : Mairie de Pouilly-en-Auxois, 1 place de la Libération - 21320 POUILLY EN AUXOIS. SIRET : 212 105 019 00013.
- CADRE DE LA CONSULTATION :
Contrat de concession pour délégation de service public d'assainissement collectif : conformément aux articles L 1411-1 à L 1411-18 du Code Général des Collectivités Territoriales et de l'article L1121-3 du code de la commande publique et à l'ordonnance n° 2018-1074 du 26 novembre 2018 portant partie législative du code de la commande publique.
La ville de POUILLY EN AUXOIS est opérateur de réseau selon Article L1212-3 du CCP.
La valeur estimée du contrat est 1 600 000 € HT, la présente consultation est donc lancée sous forme d'une procédure adaptée.
- OBJET : Contrat de concession de délégation de service publique pour l'exploitation des ouvrages du service ASSAINISSEMENT COLLECTIF de la ville de POUILLY EN AUXOIS.
Durée du contrat : 12 ans (+1 année en option) à compter du 1^{er} janvier 2027.
- CARACTERISTIQUES PRINCIPALES DU SERVICE :
Le service comprend la collecte, le transport et le traitement des effluents avec 3 postes de relèvement, 1 station d'épuration à boue activée de 2265 EH, 19,2 km de réseau et 680 branchements environ.
Assiette de volume facturés et nombre d'abonnement : 660 abonnés et 76 500 m³.
- JUSTIFICATIFS A PRODUIRE PAR LES CANDIDATS :
Le candidat remettra un dossier comprenant conformément au règlement de consultation :
 - Un dossier de candidature permettant à la Collectivité d'apprécier ses garanties professionnelles et financières et son aptitude à assurer l'égalité des usagers et la continuité du service. Ce dossier comprendra conformément à l'arrêté du 22 mars 2019 fixant la liste des renseignements et des documents pouvant être demandés aux candidats aux marchés publics :
 - lettre de candidature (formulaire DC1) ;
 - les renseignements sur la situation indiquant que le soumissionnaire n'est pas touché par les motifs d'exclusion figurant aux articles L3123-1 à 6 du code de la commande publique ;
 - les renseignements concernant la capacité technique, économique et financières de l'entreprise : actionnaires, moyens financiers, moyens en personnel, organisation interne, activités principales et accessoires, activité de gestion de services d'ASSAINISSEMENT COLLECTIF, bilans et comptes de résultats des trois derniers exercices (ou DC2), attestation d'assurance ;
 - les références du candidat et certificat de capacité attestant de la bonne exécution (ou tout autre document permettant de justifier de la capacité du candidat à mener à bien l'exécution des prestations qui lui seront confiées) en matière d'exploitation et de gestion de services aux caractéristiques comparables à celles du service délégué objet de la présente consultation ;
 - Un dossier d'offres comprenant :
 - le projet de contrat complété et signé ;
 - le projet de règlement de service complété et signé ;
 - le Compte d'Exploitation Prévisionnel complété ;
 - un bordereau des prix unitaires des branchements neufs et autres travaux ;
 - un plan prévisionnel de renouvellement d'équipements ;
 - un mémoire technique sur l'organisation et les moyens proposés par le candidat pour la réalisation de la prestation.
- DATE LIMITE DE RECEPTION DES OFFRES : 30 septembre 2025 à 12h00.
- CRITERES D'ATTRIBUTION : offre économiquement la plus avantageuse selon les dispositions figurant dans le Règlement de Consultation
- PRESENTATION DES OFFRES : Les offres seront présentées uniquement par voie électronique avant la date et heure limite ci-dessus sur la plateforme « www.marches-securises.fr » .
La transmission s'effectue de manière simplifiée : aucune signature électronique n'est requise.
- RENSEIGNEMENTS : demande via la plateforme ou a été publiée la consultation.
Une visite des ouvrages (commune avec la visite des ouvrages de la DSP eau potable) à l'intention des candidats aura lieu le 30 juillet 2025 à 8h30, rendez-vous à la station d'épuration de POUILLY EN AUXOIS situé le long de la route de Saulieu/RD977bis (voir extrait de plan dans le règlement de la consultation). Les candidats devront informer l'AMO de leur présence au plus tard la veille de la visite. La visite n'est pas obligatoire. Il n'y en aura pas d'autres d'organisées.
- Retrait du DCE : le DCE est téléchargeable sur la plateforme « www.marches-securises.fr » ou a été publiée la consultation.
- DATE D'ENVOI A LA PUBLICATION : 18/07/2025.
- JURIDICTION COMPETENTE EN CAS DE CONTENTIEUX : Tribunal administratif de DIJON : 22 rue d'Assas - 21000 DIJON. L2503562



Envoyer vos annonces par e-mail,
pensez à l'environnement...

Annances légales

Tous les appels d'offres de votre département sur journal-du-palais.fr

Procédures adaptées

COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LA PLAINE DIJONNAISE

Avis d'appel public à la concurrence

COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LA PLAINE DIJONNAISE, M. Patrice ESPINOSA - Président, 12 rue Ampère, BP 53 - 21110 GENLIS. Tél. : 03.80.37.73.88. mël : commandepublique@plainedijonnaise.fr. web : <http://www.plainedijonnaise.fr>. SIRET 2000092500095.

Groupement de commandes : Non.
L'avis implique un marché public
Objet : Travaux d'aménagement intérieur pour la création d'une épicerie sociale et solidaire à GENLIS.
Référence acheteur : 2025-010.
Type de marché : Travaux.
Procédure : Procédure adaptée ouverte.
Technique d'achat : Sans objet.
Lieu d'exécution : Epicerie Sociale et solidaire - 3 rue Marie Curie - 21110 GENLIS.
Durée : 3 mois.
Classification CPV :
Principale : 45450000 - Autres travaux de parachèvement de bâtiment.
Forme du marché : Prestation divisée en lots : oui.
Les variantes sont exigées : Non.
Lot N° 1 - Gros oeuvre et maçonnerie
Lieu d'exécution : 3 rue Marie Curie - 21110 GENLIS
Lot N° 2 - Menuiseries extérieures
Lieu d'exécution : 3 rue Marie Curie - 21110 GENLIS
Lot N° 3 - Plâtrerie et peinture
Lieu d'exécution : 3 rue Marie Curie - 21110 GENLIS
Lot N° 4 - Menuiseries intérieures
Lieu d'exécution : 3 rue Marie Curie - 21110 GENLIS
Lot N° 5 - Revêtements de sols et Faïences
Lieu d'exécution : 3 rue Marie Curie - 21110 GENLIS
Lot N° 6 - Electricité
Lieu d'exécution : 3 rue Marie Curie - 21110 GENLIS
Lot N° 7 - Plomberie - Sanitaires
Lieu d'exécution : 3 rue Marie Curie - 21110 GENLIS
Lot N° 8 - Chauffage - Ventilation
Lieu d'exécution : 3 rue Marie Curie - 21110 GENLIS.
Conditions de participation
Critères : renvoi au R.C.
Marché réservé : NON.
Réduction du nombre de candidats : Non.
La consultation comporte des tranches : Non.
Possibilité d'attribution sans négociation : Oui.
Visite obligatoire : Non.
Critères d'attribution :
Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés dans le cahier des charges (règlement de la consultation, lettre d'invitation ou document descriptif).
Renseignements d'ordre administratifs :
Service commande publique
Tél. : 03 80 37 73 88.
L'intégralité des documents de la consultation se trouve sur le profil d'acheteur : Oui.
Dépot dématérialisé : Activé.
Présentation des offres par catalogue électronique : Interdite.
Remise des offres : 25/08/25 à 12h00 au plus tard.
Langues pouvant être utilisées dans l'offre ou la candidature : français.
Envoi à la publication le : 21/07/25.
Les dépôts de plis doivent être impérativement remis par voie dématérialisée.
Pour retrouver cet avis intégral, accéder au DCE, poser des questions à l'acheteur, déposer un pli, allez sur <https://www.marches-publics.info>.
L2503628

Appels d'offres

SIAEPA de THOISY LE DESERT

Mairie 21320 THOISY LE DESERT

Avis de concession

1 IDENTIFICATION DE L'ACHETEUR : SIAEPA de THOISY LE DESERT Mairie 21320 THOISY LE DESERT. SIRET : 252 107 958 00016.
2 CADRE DE LA CONSULTATION : Contrat de concession pour délégation de service public d'EAU POTABLE : conformément aux articles L 1411-1 à L 1411-18 du Code Général des Collectivités Territoriales et de l'article L1121-3 du code de la commande publique et à l'ordonnance n° 2018-1074 du 26 novembre 2018 portant partie législative du code de la commande publique.
La valeur estimée du contrat est 4.500.000 € HT.
3 OBJET : Contrat de concession de délégation de service publique pour l'exploitation des ouvrages du service d'EAU POTABLE du SIAEPA de THOISY LE DESERT.
Durée du contrat : 12 ans en solution de base (avec possibilité de prolongation d'un an sur décision de la collectivité) ; à compter du 1^{er} janvier 2027.
4 CARACTERISTIQUES PRINCIPALES du Service : Le service comprend une production et pompage à partir de trois ressources et d'un apport extérieur (achat d'eau SM CHAMBOUX), 7 pompes surpresseurs, 11 réservoirs et 6 bâches d'une contenance totale de 3345 m³ ; 151 km de réseau et 2130 branchements environ.
Assiette de volume facturés et nombre d'abonnés : 2260 abonnés et 226 000 m³/an.
5 JUSTIFICATIFS A PRODUIRE PAR LES CANDIDATS :
Le candidat remettra un dossier comprenant conformément au règlement de consultation :
- Un dossier de candidature permettant à la Collectivité d'apprécier ses garanties professionnelles et financières et son aptitude à assurer l'égalité des usagers et la continuité du service. Ce dossier comprendra conformément à l'arrêté du 22 mars 2019 fixant la liste des renseignements et des documents pouvant être demandés aux candidats aux marchés publics :
- lettre de candidature (formulaire DC1) ;
- les renseignements sur la situation indiquant que le soumissionnaire n'est pas touché par les motifs d'exclusion figurant aux articles L3123-1 à 6 du code de la commande publique
- les renseignements concernant la capacité technique, économique et financières de l'entreprise : actionnaires, moyens financiers, moyens en personnel, organisation interne, activités principales et accessoires, activité de gestion de services d'EAU POTABLE bilans et comptes de résultats des trois derniers exercices (ou DC2), attestation d'assurance,
- les références du candidat et certificat de capacité attestant de la bonne exécution (ou tout autre document permettant de justifier de la capacité du candidat à mener à bien l'exécution des prestations qui lui seront confiées) en matière d'exploitation et de gestion de services aux caractéristiques comparables à celles du service délégué objet de la présente consultation
- Un dossier d'offres comprenant :
- le projet de contrat complété et signé
- le projet de règlement de service complété et signé
- le Compte d'Exploitation Prévisionnel complété
- un bordereau des prix unitaires des branchements neufs et autres travaux
- un plan prévisionnel de renouvellement d'équipements
- un mémoire technique sur l'organisation et les moyens proposés par le candidat pour la réalisation de la prestation
6 DATE LIMITE DE RECEPTION DES OFFRES : 30 septembre 2025 à 12h00.
7 CRITERES D'ATTRIBUTION : offre économiquement la plus avantageuse selon les dispositions figurant dans le Règlement de Consultation.
8 PRESENTATION DES OFFRES : Les offres seront présentées uniquement par voie électronique avant la date et heure limite ci-dessus sur la plateforme «e-marchespublics.com»
La transmission s'effectue de manière simplifiée : aucune signature électronique n'est requise.
9 RENSEIGNEMENTS : demande via la plateforme «e-marchespublics.com»
Une visite des ouvrages à l'intention des candidats aura lieu le 30 juillet 2025, rendez-vous à 13h15 devant la station de pompage de BOUHEY (voir extrait de plan dans le RC) . Les candidats devront informer l'AMO de leur présence. La visite n'est pas obligatoire. Il n'y en aura pas d'autres d'organisées.
10 Retrait du DCE : le DCE est téléchargeable sur la plateforme «e-marchespublics.com»
11 DATE D'ENVOI A LA PUBLICATION : 21 juillet 2025.
12 JURIDICTION COMPETENTE EN CAS DE CONTENTIEUX :
Tribunal administratif de DIJON : 22 rue d'Assas 21000 DIJON
L2503621

Avis d'attribution



SA HLM MON LOGIS - GROUPE Action Logement

Contrat mixte mono attributaire relatif à l'entretien des réseaux d'évacuation ev/eu, des installations d'assainissement autonomes et des fosses de relevage collectives 2025 - 2028

Avis d'attribution - Marché de prestations de service

AOO, Suivant le code de la commande publique du 1^{er} avril 2019

1. NOM ET ADRESSE DU MAITRE D'OUVRAGE : SA HLM MON LOGIS - GROUPE Action Logement, au capital de 37.258.683,95€, inscrite au RCS sous le numéro 562 881 292, dont le siège social est situé 44 avenue Gallieni - 10300 SAINTE SAVINE.
Personne responsable des marchés : Monsieur le Directeur Général de la SA MON LOGIS - Groupe Action Logement.
2. MODE DE PASSATION : Marché de prestations de services passé selon une procédure d'appel d'offres ouvert suivant le code de la commande publique du 1^{er} avril 2019.
3. OBJET DU MARCHÉ :
La présente ratification concerne les prestations suivantes : Le marché a pour objet la maintenance préventive et corrective des réseaux d'évacuation, ainsi que des installations d'assainissement autonomes et des fosses de relevage collectives du patrimoine de MON LOGIS GROUPE ACTION LOGEMENT.
Les travaux se situent à l'adresse suivante : PATRIMOINE MON LOGIS
Lots concernés :
- Lot 1 : Secteurs Troyes Champagne Métropole ;
- Lot 2 : Secteur Extérieur 1 : Aube/Haute Marne ;
- Lot 3 : Secteur Extérieur 2 : Seine et Marne/Yonne.
4. DELAI D'EXECUTION :
Le présent marché est établi à compter de la notification du contrat et jusqu'au 31 décembre 2025.
En aucun cas le marché ne pourra excéder 4 ans.
Il sera reconduit tacitement pour une période d'un an, soit jusqu'au 31 décembre 2028.
5. Critère d'attribution retenue : Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères de pondération énoncés dans le règlement de consultation.
6. Date d'attribution : 07/07/2025.
LOT ; N° INTITULE LOT ; NOM ; CODE POSTAL ; VILLE ; MONTANT € HT ANNUEL :
1. TCM ; DEBOUCH VISIONET ; 10300 ; SAINTE-SAVINE ; 111.729,13€ + BPU ;
2. EXTERIEUR 1 ; DEBOUCH VISIONET ; 10300 ; SAINTE-SAVINE ; 73.086,50€ + BPU ;
3. EXTERIEUR 2 ; SARP ; 69120 VAULX EN VELIN ; 7.187€ + BPU.
DATE D'ENVOI DU PRESENT AVIS A LA PUBLICATION : le 23/07/2025

Le Directeur Général, Serge LAURENT.

L2503665

www.mon-logis.fr

SIAEPA de THOISY LE DESERT

Avis de concession

1. IDENTIFICATION DE L'ACHETEUR : SIAEPA THOISY LE DESERT, Mairie - 21320 THOISY LE DESERT. SIRET : 252 107 958 00016.
2. CADRE DE LA CONSULTATION : Contrat de concession pour délégation de service public d'assainissement collectif : conformément aux articles L 1411-1 à L 1411-18 du Code Général des Collectivités Territoriales et de l'article L1121-3 du code de la commande publique et à l'ordonnance n° 2018-1074 du 26 novembre 2018 portant partie législative du code de la commande publique.
La valeur estimée du contrat est 950.000 € HT.
3. OBJET : Contrat de concession de délégation de service publique pour l'exploitation des ouvrages du service ASSAINISSEMENT COLLECTIF du SIAEPA de THOISY LE DESERT.
Durée du contrat : 12 ans en solution de base (avec possibilité de prolongation d'un an en option pour la collectivité) à compter du 1^{er} janvier 2027.
4. CARACTERISTIQUES PRINCIPALES du Service : Le service comprend 3 stations d'épuration de 180, 600 et 1000 EH (2 lagunes et 1 geo-épuration), 8 postes de relèvement, 28,4 km de réseau et 675 branchements environ.
Assiette de volume facturés et nombre d'abonnés : 675 abonnés et 56 000 m³/an.
5. JUSTIFICATIFS A PRODUIRE PAR LES CANDIDATS :
Le candidat remettra un dossier comprenant conformément au règlement de consultation :
- Un dossier de candidature permettant à la Collectivité d'apprécier ses garanties professionnelles et financières et son aptitude à assurer l'égalité des usagers et la continuité du service. Ce dossier comprendra conformément à l'arrêté du 22 mars 2019 fixant la liste des renseignements et des documents pouvant être demandés aux candidats aux marchés publics :
- lettre de candidature (formulaire DC1) ;
- les renseignements sur la situation indiquant que le soumissionnaire n'est pas touché par les motifs d'exclusion figurant aux articles L3123-1 à 6 du code de la commande publique ;
- les renseignements concernant la capacité technique, économique et financières de l'entreprise : actionnaires, moyens financiers, moyens en personnel, organisation interne, activités principales et accessoires, activité de gestion de services d'ASSAINISSEMENT COLLECTIF, bilans et comptes de résultats des trois derniers exercices (ou DC2), attestation d'assurance ;
- les références du candidat et certificat de capacité attestant de la bonne exécution (ou tout autre document permettant de justifier de la capacité du candidat à mener à bien l'exécution des prestations qui lui seront confiées) en matière d'exploitation et de gestion de services aux caractéristiques comparables à celles du service délégué objet de la présente consultation.
- Un dossier d'offres comprenant :
- le projet de contrat complété et signé ;
- le projet de règlement de service complété et signé ;
- le Compte d'Exploitation Prévisionnel complété ;
- un bordereau des prix unitaires des branchements neufs et autres travaux ;
- un plan prévisionnel de renouvellement d'équipements ;
- un mémoire technique sur l'organisation et les moyens proposés par le candidat pour la réalisation de la prestation.
6. DATE LIMITE DE RECEPTION DES OFFRES : 30 septembre 2025 à 12h00.
7. CRITERES D'ATTRIBUTION : offre économiquement la plus avantageuse selon les dispositions figurant dans le Règlement de Consultation.
8. PRESENTATION DES OFFRES : Les offres seront présentées uniquement par voie électronique avant la date et heure limite ci-dessus sur la plateforme «e-marchespublics.com»
La transmission s'effectue de manière simplifiée : aucune signature électronique n'est requise.
9. RENSEIGNEMENTS : demande via la plateforme «e-marchespublics.com»
Une visite des ouvrages à l'intention des candidats aura lieu le 31 juillet 2025, rendez-vous à 8h30 à la station d'épuration de CREANCHE (voir extrait de plan dans le RC) . Les candidats devront informer l'AMO de leur présence au plus tard la veille de la visite. La visite n'est pas obligatoire. Il n'y en aura pas d'autres d'organisées.
10. Retrait du DCE : le DCE est téléchargeable sur la plateforme «e-marchespublics.com»
11. DATE D'ENVOI A LA PUBLICATION : 22/07/2025.
12. JURIDICTION COMPETENTE EN CAS DE CONTENTIEUX : Tribunal administratif de DIJON : 22 rue d'Assas - 21000 DIJON.
L2503629

Tous les appels d'offres de votre département sur journal-du-palais.fr

Appels d'offres



Ville de POUILLY EN AUXOIS

Avis de concession

1. IDENTIFICATION DE L'ACHETEUR : Ville de POUILLY EN AUXOIS, Mairie Place de la Libération - 21320 POUILLY EN AUXOIS. SIRET : 212 105 019 00013.

2. CADRE DE LA CONSULTATION : Contrat de concession pour délégation de service public d'EAU POTABLE : conformément aux articles L 1411-1 à L 1411-18 du Code Général des Collectivités Territoriales et de l'article L1121-3 du code de la commande publique et à l'ordonnance n° 2018-1074 du 26 novembre 2018 portant partie législative du code de la commande publique.

La valeur estimée du contrat est 2.100.000 € HT.

3. OBJET : Contrat de concession de délégation de service public pour l'exploitation des ouvrages du service d'EAU POTABLE de la Ville de POUILLY EN AUXOIS.

Durée du contrat : 12 ans en solution de base (avec possibilité de prolongation d'un an prévu au contrat) ; à compter du 1^{er} janvier 2027.

4. CARACTERISTIQUES PRINCIPALES DU SERVICE : Le service comprend une station de production et pompage à partir de deux sources (à l'arrêt) et d'une prise d'eau au barrage de GROSBOIS par pompage d'exhaure, un apport extérieur (achat d'eau SM CHAMBOUX) via un accélérateur, 2 réservoirs et 1 bache d'équilibre d'une contenance totale de 1010 m³ ; 29.8 km de réseau et 680 branchements environ.

Assiette de volume facturés et nombre d'abonnement : 680 abonnés et 79 000 m³/an.

5. JUSTIFICATIFS A PRODUIRE PAR LES CANDIDATS

Le candidat remettra un dossier comprenant conformément au règlement de consultation :

- Un dossier de candidature permettant à la Collectivité d'apprécier ses garanties professionnelles et financières et son aptitude à assurer l'égalité des usagers et la continuité du service. Ce dossier comprendra conformément à l'arrêté du 22 mars 2019 fixant la liste des renseignements et des documents pouvant être demandés aux candidats aux marchés publics :

- lettre de candidature (formulaire DC1) ;

- les renseignements sur la situation indiquant que le soumissionnaire n'est pas touché par les motifs d'exclusion figurant aux articles L3123-1 à 6 du code de la commande publique ;

- les renseignements concernant la capacité technique, économique et financières de l'entreprise : actionnaires, moyens financiers, moyens en personnel, organisation interne, activités principales et accessoires, activité de gestion de services d'EAU POTABLE bilans et comptes de résultats des trois derniers exercices (ou DC2), attestation d'assurance ;

- les références du candidat et certificat de capacité attestant de la bonne exécution (ou tout autre document permettant de justifier de la capacité du candidat à mener à bien l'exécution des prestations qui lui seront confiées) en matière d'exploitation et de gestion de services aux caractéristiques comparables à celles du service délégué objet de la présente consultation ;

- Un dossier d'offres comprenant :

- le projet de contrat complété et signé ;

- le projet de règlement de service complété et signé ;

- le Compte d'Exploitation Prévisionnel complété ;

- un bordereau des prix unitaires des branchements neufs et autres travaux ;

- un plan prévisionnel de renouvellement d'équipements ;

- un mémoire technique sur l'organisation et les moyens proposés par le candidat pour la réalisation de la prestation.

6. DATE LIMITE DE RECEPTION DES OFFRES : 30 septembre 2025 à 12h00.

7. CRITERES D'ATTRIBUTION : offre économiquement la plus avantageuse selon les dispositions figurant dans le Règlement de Consultation.

8. PRESENTATION DES OFFRES : Les offres seront présentées uniquement par voie électronique avant la date et heure limite ci-dessus sur la plateforme « www.marches-securises.fr ».

La transmission s'effectue de manière simplifiée : aucune signature électronique n'est requise.

9. RENSEIGNEMENTS : demande via la plateforme « www.marches-securises.fr »

Une visite des ouvrages (commune avec la visite des ouvrages de la DSP assainissement) à l'intention des candidats aura lieu le 30 juillet 2025 à 8h30, rendez-vous devant la station d'épuration de POUILLY EN AUXOIS situé le long de la route de Saulieu/RD977bis (voir extrait de plan dans le règlement de la consultation). Les candidats devront informer l'AMO de leur présence. La visite n'est pas obligatoire. Il n'y en aura pas d'autres d'organisées.

10. Retrait du DCE : le DCE est téléchargeable sur la plateforme « e-marchespublics.com ».

11. DATE D'ENVOI A LA PUBLICATION : 18/07/2025.

12. JURIDICTION COMPETENTE EN CAS DE CONTENTIEUX : Tribunal administratif de DIJON : 22 rue d'Assas - 21000 DIJON.

L2503564

Côte-d'Or

VENTE CESSION

ATTRIBUTION D'APPORTS

CESSION

Aux termes d'un acte sous seings privés en date du 30/06/2025, enregistré auprès du service de la publicité foncière et de l'enregistrement de DIJON le 1^{er} juillet 2025, dossier 2025 référence 2104P01 2025 A Monsieur Jean-Michel MILLIERE, exploitant à titre individuel, domicilié 3, rue de l'Abbaye - 21600 OUGES, immatriculé au RCS de DIJON sous le numéro 392 704 094 ; a cédé à la société TRANSPORT P-C LAUNOY, SARL au capital de 2 500 euros, siège social : 3, rue de la Tiare - 21110 TART-LE-HAUT, immatriculée au RCS de DIJON sous le numéro 945 557 794, uniquement l'élément incorporel de fonds de commerce composant exclusivement son fonds de commerce, à savoir le droit d'exploiter la tournée de livraison de marchandises du secteur de Dole-Auxonne au sein de la Coopérative CAPNORD LIVRAISON (RCS 447 557 794), exploitée à partir du dépôt de la Coopérative situé à LONGVIC (21600), et ce moyennant le prix de cession global de 60 000 euros. Le transfert de propriété et l'entrée en jouissance ont été fixés au 01/07/2025. Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues dans les dix jours suivant la dernière en date des publications légales, au siège de la société SELAS du Parc-Monnet | Bourgogne située Parc Valmy, 4B rue Jeanne Barret CS 96627 21066 Dijon cedex, où domicile a été élu à cet effet.

Pour avis.

L2502854



Me Mathieu THAVAUD
21140 SEMUR EN AUXOIS

LA CONCIERGERIE
DE L'AUXOIS/
M. VIETTE
VincentCession de fonds de
commerce

Aux termes d'un acte authentique reçu le 02/07/2025 par Maître Mathieu THAVAUD, Notaire à SEMUR EN AUXOIS (21140) - 26 rue Jean Jacques Collenot, enregistré au SIE BEAUNE, le 07/07/2025, dossier : 2025 00030698, bordereau : 2104P01 2025 N 01598, LA CONCIERGERIE DE L'AUXOIS, SARL au capital de 2 500 €, ayant son siège social 3 rue des Crots 21500 COURCELLES LES MONTBARD, immatriculée sous le n°951251735 au RCS de DIJON, a cédé à M. VIETTE Vincent, demeurant 20 grande rue 21500 ATHIE, un fonds de commerce : prestation de service pour les propriétaires de biens immobiliers (gestion de location courte ou longue durée, surveillance du bien immobilier, service de nettoyage), exploité sis 3 rue des Crots, 21500 COURCELLES LES MONTBARD, moyennant le prix de 20 000 €

La date d'entrée en jouissance est fixée au 02/07/2025.

Les oppositions seront reçues dans les 10 jours de la dernière en date des publicités légales au siège de l'étude de Me THAVAUD Mathieu, notaire à SEMUR EN AUXOIS (21140) - 26 rue Jean Jacques Collenot, où domicile a été élu à cet effet.

Pour avis unique

L2503602

CONSTITUTION

DE SOCIETE



SCI BLEUBICHE

Avis de constitution

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 26 juin 2025, il a été constitué une société.

Forme : société civile immobilière (SCI).

Dénomination sociale : SCI BLEUBICHE.

Objet social : L'acquisition, la vente, la location et la construction de tous biens immobiliers, L'acquisition et vente de toutes participations de sociétés civiles ou commerciales, L'acquisition et la détention de tous biens meubles, La gestion et l'administration desdits biens mobiliers et immobiliers dont la société pourrait, devenir propriétaire, sous quelque forme que ce soit, L'emprunt de tous les fonds nécessaires à la réalisation de ces objets, L'octroi de garantie en vue de la souscription de tout emprunt. Toutes opérations pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social et à tous objets similaires ou connexes pouvant favoriser la réalisation, à condition toutefois d'en respecter le caractère civil.

Siège social : 15 rue Charles Dumont - 21000 DIJON.

Durée : 99 ans.

Capital social : MILLE (1.000) € divisés en MILLE (1.000) parts sociales de 1 (UN) € chacune.

Gérant : Monsieur Marc PERRIN, né le 19 décembre 2000, demeurant à DIJON (21000), 15 rue Charles Dumont.

Associés tenus indéfiniment des dettes sociales : Monsieur Denis PEREIRA Demeurant à 25 rue des GODRANS à DIJON (21000) et la société SALABA (R.C.S. DIJON n° 982375750).

Cessions de parts sociales : Toute cession de parts de la société est soumise au préalable à agrément de la collectivité des Associés réunis en Assemblée Générale sauf les cessions de parts entre associés, entre conjoints ou partenaires pacés, ascendants ou descendants des associés.

Immatriculation : R.C.S. de DIJON.

Pour avis : Le gérant.

L2503296



SARL ETC

5 allée des Corvées - B.P. 30048
21240 TALANT

FAMILLE AJ

Par acte sous seing privé en date du 12/07/2025 il a été constitué la société FAMILLE AJ, Société civile immobilière, au capital de 4.000 €, siège social 587 route de Gray 21850 SAINT APOLLINAIRE, Objet : L'acquisition, l'administration et la gestion par location ou autrement de tous immeubles et biens immobiliers, durée : 99 ans, Gérance : M. Gilles CHEVET, demeurant 6 Avenue de Villeneuve Saint Georges - 94600 CHOISY LE ROY et M. Julien CHEVET demeurant 6 Avenue de Villeneuve Saint Georges - 94600 CHOISY LE ROY. Cessions de parts : parts sociales librement cessibles entre associés, agrément dans tous les autres cas par l'assemblée générale extraordinaire des associés. Immatriculation de la société au R.C.S. de DIJON.

Pour avis.

L2503561



2 bis rue du Cap Vert - 21800 QUETIGNY

BOULANGERIE
VELARS

Avis de constitution

Il a été constitué une société par acte sous seing privé, en date du 3 juillet 2025, à Velars-sur-Ouche.

Dénomination : BOULANGERIE VELARS.

Forme : Société par actions simplifiée.

Objet : L'activité de boulangerie, pâtisserie, viennoiserie, petite restauration sur place et à emporter, traitement, vente de boissons non alcoolisées ; Toute opérations industrielles et commerciales se rapportant à la création, l'acquisition, la location, la prise en location gérance de tous fonds de commerce, la prise à bail, l'installation, l'exploitation de tous établissements, fonds de commerce, usines, ateliers, se rapportant à l'une ou l'autre des activités spécifiées ci-dessus ; La prise, l'acquisition, l'exploitation ou la cession de tous procédés, brevets et droits de propriété intellectuelle concernant ces activités ; La participation, directe ou indirecte, de la société dans toutes opérations financières, mobilières ou immobilières ou entreprises commerciales ou industrielles pouvant se rattacher à l'objet social ou à tout objet similaire ou connexe ; Toutes opérations quelconques contribuant à la réalisation de cet objet.

Durée de la société : 99 années.

Capital social fixe : 5.000 € divisés en 5.000 actions de 1 € chacune, réparties entre les actionnaires proportionnellement à leurs apports respectifs.

Cession d'actions et agrément : Les Actions sont librement cessibles entre associés. Les Actions ne peuvent être cédées au profit de tiers qu'avec l'agrément préalable de la collectivité des associés statuant à la majorité prévue pour les décisions collectives extraordinaires.

Siège social : Place Osburg Les Rives de l'Ouche - 21370 VELARS SUR OUCHE.

La société sera immatriculée au R.C.S. de Dijon.

Admission aux assemblées générales et exercice du droit de vote :

Dans les conditions statutaires et légales.

A été nommé : Président : Monsieur Guillaume BAZEAU 55 rue de Franche-Comté - 21760 LAMARCHE SUR SAONE.

Pour avis.

L2503546



23 rue Jacques Cellerier
21000 DIJON

YP Holding

Avis de constitution

Suivant acte reçu par Maître MUGNERET le 21/07/2025, a été constituée une société civile ayant les caractéristiques suivantes :

DÉNOMINATION : YP HOLDING.

SIÈGE SOCIAL : 16 avenue Georges Besse - ZAC les portes de Bourgogne - 21320 CREANCEY.

DURÉE : 99 ans.

OBJET : la gestion de toutes actions, parts sociales, valeurs mobilières et titres quelconques qu'elle pourrait acquérir ; la prise de participation dans toutes sociétés.

CAPITAL SOCIAL : 525.001 €.

APPORTS EN NUMÉRAIRE : 1 €.

APPORTS EN NATURE : 525.000 €.

GÉRANT : M. Yannick PAJOT demeurant à DIJON, 36 avenue de Langres.

CLAUDE D'AGRÈMENT : toute cession de part est soumise à l'agrément des associés statuant à l'unanimité.

Immatriculation : RCS DIJON.

Pour avis.

L2503638

le Journal du Palais

BOURGOGNE FRANCHE-COMTÉ

Administrations, Avocats, Chefs d'Entreprises,
Officiers Ministériels, Mairies, Tribunaux...

Nos services sont à votre disposition pour
traiter au mieux vos publications.

Envoyez vos annonces d'insertions judiciaires et légales
par mail :

annoncelegale.jdp@legalnet.org

Toutes les annonces légales de votre département sur journal-du-palais.fr

Côte-d'Or

CHEDDAR

Avis est donné de la constitution au R.C.S. DIJON de la société CHEDDAR, Société civile immobilière au capital de 1.000 €. Siège social : 9 rue Viollet-le-Duc - 21000 DIJON. Durée : 99 ans. Objet social : L'acquisition, l'administration, la gestion par location ou autrement, l'occupation par les associés, leurs descendants et ascendants, sans autre contrepartie que le paiement des charges locatives de tous biens mobiliers ou immobiliers, de tous droits ou valeurs y relatifs ; La détention, la gestion de titres et de toutes valeurs mobilières ; L'octroi de toute garantie immobilière portant sur tout ou partie du patrimoine social, afin de garantir notamment tout prêt bancaire, y compris au profit d'autres propriétaires. Les gérants sont Madame Lucile CHERVAUX et Monsieur Pierre-Hugo SERRA, demeurant tous deux 9 rue Viollet le Duc - 21000 DIJON. Clauses relatives aux cessions de parts : agrément requis dans tous les cas et donné par les associés dans la forme et les conditions d'une décision collective extraordinaires.

Pour avis : La Gérance.

L2503555

SCI FAMILIALE GAUTHERON

Avis est donné de la constitution au R.C.S. DIJON de la société SCI FAMILIALE GAUTHERON, SCI au capital de 1.000 €. Durée : 99 ans. Siège social : 27 place de l'Hôtel de Ville - 21470 BRAZEY EN PLAINE. Objet social : L'acquisition, l'administration, la gestion par location ou autrement, l'occupation par les associés, leurs descendants et ascendants, sans autre contrepartie que le paiement des charges locatives de tous biens mobiliers ou immobiliers, de tous droits ou valeurs y relatifs ; La vente de tous biens mobiliers ou immobiliers, de tous droits ou valeurs y relatifs ; La détention, la gestion de titres et de toutes valeurs mobilières ; L'octroi de toute garantie immobilière portant sur tout ou partie du patrimoine social, afin de garantir notamment tout prêt bancaire, y compris au profit d'autres propriétaires. Les gérants sont Monsieur Fabrice GAUTHERON et Madame Maria GAUTHERON, demeurant tous deux. Clauses relatives aux cessions de parts : agrément requis dans tous les cas, agrément des associés représentant au moins les deux tiers des parts sociales.

Pour avis : La Gérance.

L2503560

LEGI Société d'avocats CONSEILS

LEGI CONSEILS BOURGOGNE Cabinet d'Avocats 21 avenue Albert Camus 21000 DIJON

JVR

Avis de constitution

Aux termes d'un ASSP en date du 22/07/2025, il a été constitué une EURL ayant les caractéristiques suivantes : Dénomination sociale : JVR. Objet social : Acquisition, administration, gestion et vente de participations dans diverses sociétés industrielles, commerciales, libérales, agricoles et immobilières ; Animation de filiales ; Assistance administrative, financière, commerciale et de gestion à ses filiales ou à toutes sociétés dans lesquelles elle détient une participation ; Acquisition, administration, gestion et vente de tous biens, droits et valeurs mobilières de tous types et de tous instruments financiers ; notamment la souscription de contrats de capitalisation, parts de sociétés civiles de placement immobilier (SCPI, OPC), ceci dans le cadre notamment de la gestion et la transmission du patrimoine familial ;

Siège social : 12 rue Poissonnerie, 21200 BEAUNE. Capital : 500 €. Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de DIJON. Gérance : M. VANCON Romain 17 Quai Pierre Scize 69009 LYON. L2503649

MD CONSULTING

11 boulevard Alexandre 1^{er} de Yougoslavie
21000 DIJON

Constitution

Par ASSP en date à DIJON du 23/07/2025, il a été constitué : Forme : SAS unipersonnelle. Dénomination : MD CONSULTING. Siège : 11, boulevard Alexandre 1^{er} de Yougoslavie, 21000 DIJON. Durée : 99 ans. Capital : 1 000 €. Objet : mission de conseil en organisation, innovation, management, ressources humaines, stratégie, technologie, qualité de vie au travail et santé au travail, ergonomie, à destination des particuliers et des entreprises. Exercice du droit de vote : participation aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de ladite décision. Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions. Transmission des actions : La cession des actions de l'Associé Unique est libre. Agrément : Les cessions d'actions au profit d'associés ou de tiers sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés statuant à la majorité des deux tiers des voix des associés présents ou représentés. Présidente : Pascale JEUNET demeurant 11, boulevard Alexandre 1^{er} de Yougoslavie, 21000 DIJON. Immatriculation : R.C.S. de DIJON. L2503654



SCP PARRY-AVRIL & NEYRET Notaires à BEAUNE (Côte d'Or) 16 rue de Lorraine

LECYO

Avis de constitution

Suivant acte reçu par Me Aude NEYRET, notaire à BEAUNE (21200), le 23/07/2025, en cours d'enregistrement au SPFE de DIJON, a été constituée une société ayant les caractéristiques suivantes : DÉNOMINATION : LECYO. FORME : Société civile immobilière. SIÈGE SOCIAL : ARCEMANT (21700), 9 A rue de la Combe à Naudon. OBJET : acquisition, en état futur d'achèvement ou achevés, apport, propriété, mise en valeur, transformation, construction, aménagement, administration, location et vente de tous biens et droits immobiliers, ainsi que de tous biens et droits pouvant constituer l'accessoire, l'annexe ou le complément des biens et droits immobiliers en question.

Le tout soit au moyen de ses capitaux propres soit au moyen de capitaux d'emprunt, ainsi que de l'octroi, à titre accessoire et exceptionnel, de toutes garanties à des opérations conformes au présent objet civil et susceptibles d'en favoriser le développement.

Et, généralement toutes opérations civiles pouvant se rattacher directement ou indirectement à cet objet ou susceptibles d'en favoriser le développement, et ne modifiant pas le caractère civil de la société. CAPITAL : 1.200,00 €. DURÉE : 99 années à compter de son immatriculation.

APPORTS EN NUMÉRIQUES : 1.200,00 €. GÉRANCE : M. Yoann GONOT demeurant à ARCEMANT (21700) 9 A rue de la Combe à Naudon, et M^{me} Cindy FAY demeurant à ARCEMANT (21700) 9 A rue de la Combe à Naudon, pour une durée illimitée.

CESSION DE PARTS SOCIALES : Les parts sont librement cessibles entre associés. Toute autre cession nécessite un agrément qui relève de la compétence des co-gérants statutaires, devant agir ensemble, puis du gérant statuaire survivant au décès du premier co-gérant statuaire. Une fois son mandat achevé, l'agrément sera de la compétence de la collectivité des associés se prononçant par décision extraordinaire.

IMMATRICULATION : RCS de DIJON. Pour avis : Me NEYRET, Notaire. L2503673

APOXRUS

Avis de constitution

Aux termes d'un acte électronique en date du 21/07/2025, il a été constitué une société par actions simplifiée unipersonnelle au capital de 1 000 €, dénommée APOXRUS, dont le siège social est situé 115, avenue Victor Hugo - 21000 DIJON, qui a pour objet, en France et à l'étranger, la location nue ou meublée de tous immeubles que la société viendrait à posséder ainsi que la réalisation de toutes prestations para-hôtelières et toutes activités connexes ou complémentaires. Sa durée est de 99 ans à compter de la date de son immatriculation au RCS de DIJON. Admission aux assemblées et droit de vote : Tout associé a le droit de participer aux assemblées générales et aux délibérations personnellement ou par mandataire, quel que soit le nombre de ses actions, sur simple justification de son identité, dès lors que ses titres sont inscrits en compte à son nom. Clause d'agrément : Toute cession d'actions sera soumise à l'agrément de la collectivité des associés statuant à la majorité des deux tiers des voix dont disposent tous les associés ; le cédant prenant part au vote. M. Yves LOUIS, demeurant 115, avenue Victor Hugo - 21000 DIJON, a été nommé en qualité de Président sans limitation de durée.

Pour avis.

L2503617



SCP PARRY-AVRIL & NEYRET Notaires à BEAUNE (Côte d'Or) 16 rue de Lorraine

IC Immo

Avis de constitution

Suivant acte reçu par Me Anne-Gaël PARRY-AVRIL, notaire à BEAUNE (21200), le 07/07/2025, en cours d'enregistrement au SPFE de DIJON, a été constituée une société ayant les caractéristiques suivantes : Dénomination : IC Immo. Forme : Société civile immobilière. Siège social : NUITS-SAINT-GEORGES (21700), 34 rue du Tribourg.

Objet : acquisition, en état futur d'achèvement ou achevés, apport, propriété, mise en valeur, transformation, construction, aménagement, administration, location et vente (exceptionnelle), mise à disposition à titre gratuit au profit de l'un des associés, de tous biens et droits immobiliers, ainsi que de tous biens et droits pouvant constituer l'accessoire, l'annexe ou le complément des biens et droits immobiliers en question.

Le tout soit au moyen de ses capitaux propres soit au moyen de capitaux d'emprunt, ainsi que de l'octroi, à titre accessoire et exceptionnel, de toutes garanties à des opérations conformes au présent objet civil et susceptibles d'en favoriser le développement.

Et, généralement toutes opérations civiles pouvant se rattacher directement ou indirectement à cet objet ou susceptibles d'en favoriser le développement, et ne modifiant pas le caractère civil de la société. Capital : 1.500,00 €. Durée : 99 années à compter de son immatriculation.

Apports en numéraires : 1.500,00 €. Gérance : M^{me} Gaëlle DUFOULEUR née MICARD, demeurant à NUITS-SAINT-GEORGES (21700), 34 rue du Tribourg, pour une durée illimitée.

Cession de parts sociales : Toutes les cessions de parts, quelle que soit la qualité du ou des cessionnaires, sont soumises à l'agrément préalable à l'unanimité des associés.

Immatriculation : R.C.S. de DIJON. Pour avis : Me PARRY-AVRIL, Notaire. L2503674

FIDAL AVOCATS

Marbotte Plaza - 2 B avenue Marbotte
21000 DIJON

L'ARBORETUM

Constitution SCCV

Avis est donné de la constitution d'une SOCIÉTÉ CIVILE de Construction-Vente régie par les dispositions du Titre IX du Livre troisième du Code civil, par les dispositions du Chapitre II du susdit Titre et plus particulièrement par les articles L. 211-1 à L. 211-4 et R. 211-1 à R. 211-6 du Code de la construction et de l'habitation. Immatriculation : RCS DIJON. Durée : 99 années. Dénomination : L'ARBORETUM. Capital social : 1 000 euros, composé exclusivement de numéraire. Objet social : Acquisition d'un terrain sis à DIJON (21000), 87/89 Avenue du Drapeau, construction sur ce terrain d'un bâtiment à usage d'habitation, vente en totalité ou par fractions de l'immeuble construit avant ou après son achèvement.

Siège social : 77 Route d'Ahu, 21121 FONTAINE LES DIJON. Gérant et associé indéfiniment responsable : BATIPAQ, SAS au capital de 75 000 euros, siège social 77 Route d'Ahu, 21121 FONTAINE LES DIJON, 513 937 045 RCS DIJON ;

Associé indéfiniment responsable : PAQUET, SAS au capital de 300 000 euros, siège social 77 route d'Ahu, 21121 FONTAINE LES DIJON, 452 373 087 RCS DIJON.

Toute cession de parts sociales est soumise à l'agrément préalable des associés donné par décision extraordinaire. L2503690

MODIFICATION

DE STATUTS



CHRISTOPHE PERROT MINOT

SARL au capital de 2 000 000 euros
Siège social : 21 rue de la Grand Velle
21700 VOSNE ROMANEE
413 728 650 RCS DIJON

Augmentation de capital

Le 17 juin 2025, l'Assemblée Générale Mixte a décidé d'augmenter le capital social de 1 500 000 euros par l'incorporation directe de réserves au capital, ce qui rend nécessaire la publication des mentions ci-après relatives.

ARTICLE 7- CAPITAL SOCIAL. Nouvelle mention : le capital social est fixé à 3 500 000 euros divisé en 125 000 parts.

Pour avis La Gérance

L2502994

MATEO

SCI au capital de 1 000 Euros
Siège social : 5 Rempart de l'Hôtel Dieu
21200 BEAUNE
RCS de DIJON n°844 049 171

AVIS DE MODIFICATION

L'AGE du 01/07/2025 a décidé a décidé à compter du 01/07/2025 de : - de nommer en qualité de gérant M. BERNARD Franck, demeurant 51 Rue du Faubourg Saint Nicolas 21200 BEAUNE en remplacement de M. MARQUES ANTONIO, pour cause de démission. - transférer le siège social de la société au 81 Rue du Faubourg Saint Nicolas, 21200 BEAUNE. Modification au RCS de DIJON.

Le gérant

L2503428



2 bis rue du Cap Vert - 21800 QUETIGNY

AG-BA

Société par actions simplifiée
au capital de 72.000 Euros
Siège social : 5 rue Jean Philippe Rameau
21240 TALANT
R.C.S. Dijon 820 388 478

Aux termes des décisions de l'associé unique du 07/07/2025, il a été décidé de transformer la société en société à responsabilité limitée à compter du même jour.

Cette transformation n'entraîne pas la création d'un être moral nouveau. A été nommé gérant : Mr Renaud COUCHOUX, demeurant 5 rue Jean Philippe Rameau - 21240 TALANT.

Le dépôt légal sera effectué au Greffe du Tribunal de Commerce de Dijon.

Pour avis.

L2503534



SARL ETC

5 allée des Corvées - B.P. 30048
21240 TALANT

FILPRINT

Société à responsabilité limitée
Au capital de 1.000 Euros
Siège social :
33T route de Quétigny
21560 COUTERNON
R.C.S. Dijon 891 007 270

Suivant décisions de l'associé unique en date du 1^{er} juillet 2025, l'associé unique a décidé de transférer le siège social du 33T route de Quétigny - 21560 COUTERNON au 4 rue du Trouvot - 21130 PONCEY LES ATHEE à compter du 01/07/2025. L'article 4 des statuts a été modifié en conséquence. Mention sera faite au R.C.S. de DIJON.

Pour avis : La Gérance.

L2503563

SAFER BOURGOGNE FRANCHE -COMTE

SA au capital de 1.301.120 Euros
Siège social :
11 rue François Mitterrand
21850 SAINT APOLLINAIRE
N° RC DIJON B 778 212 472
N° SIRET 778 212 472 00022
Code APE 701 C

Assemblée générale ordinaire du 5 juin 2025 : Mandat de commissaire aux comptes

L'Assemblée Générale Ordinaire du 05-06-25 nomme pour une période de six ans, prenant fin lors de l'Assemblée Générale qui se prononcera sur les comptes de l'exercice 2030, en qualité de commissaire aux comptes de la SAFER de Bourgogne Franche Comté le cabinet Audit Conseil Comptabilité (ACC), représenté par M Eric CORRET, dont le siège est à Dijon, 3 rue Jeanne Barret en remplacement de Révision et Finance Cogefor SA et de AB Audit (sortants au 05-06-25).

Le dépôt légal sera effectué auprès du Tribunal de Commerce de Dijon.

Pour avis : Le Directeur Général Délégué Philippe de SEGONZAC.

L2503606



LEGI CONSEILS BOURGOGNE Cabinet d'Avocats 21 avenue Albert Camus 21000 DIJON

AURIGAE

Société civile immobilière
au capital de 50.000 Euros
Siège social : 17 rue Général VOILLOT
21200 BEAUNE
838 699 742 R.C.S. Dijon

ASSP 17/07/2025 : augmentation du capital d'une somme de 49.000 €. AM : 1.000 €. NM : 50.000 €. R.C.S. DIJON. Pour avis.

L2503609



LEGI CONSEILS BOURGOGNE Cabinet d'Avocats 21 avenue Albert Camus 21000 DIJON

JEROME GALEYRAND

Société à responsabilité limitée au capital de 1 000 euros
Siège social : 12 rue des Cheminots, ZAE LES TERRES D'OR III
21220 GEVREY CHAMBERTIN
478 884 711 RCS DIJON

Aux termes d'une décision en date du 2 juin 2025, l'Associé Unique a décidé de transférer le siège social du 2 Route Nationale 74, 21220 BROCHON au 12 rue des Cheminots, ZAE LES TERRES D'OR III, 21220 GEVREY CHAMBERTIN à compter du 2 juin 2025.

La Gérance

L2503614

SCI FASAGE

Avis d'augmentation de capital social

Suivant acte reçu par Me Jean-Charles GUILARD, notaire à DIJON, le 21 juillet 2025, il a été procédé à une augmentation de capital par voie d'apport en nature de la société civile immobilière «SCI FASAGE», immatriculée auprès du R.C.S. de DIJON, n° 534 098 348, Siège social : SAINT JULIEN (21490), 34 rue du Centre, dont le capital social initial était de 620.300,00 € et qui s'élève désormais à 882.200,00 €. Création de 2619 parts de 100 € chacune. Apport du bien situé à CANNES (06150), 7 rue Jean Jaurès, cadastré section BV numéros 224, 241 à 246, 258, 261 et 262, lot 42 (appartement), lot 10 (cave) et lot 33 (garage), évalué à la somme de 439.993,00 €.

Pour avis : Me GUILARD.

L2503634

SAVOYE

SASU au capital de 917 700 euros
Siège social : 18, boulevard des Gorgets, 21000 DIJON
334 170 990 RCS DIJON

Modifications

Par décisions de l'associé unique en date du 09/06/2025, M. Huiheng LU, demeurant 10, rue Paul Cabet - 21000 DIJON a été nommé en qualité de vice-président du Conseil de Surveillance à compter de cette même date et sans limitation de durée.

Par décisions de l'associé unique en date du 16/07/2025, M. Julien CALLOUD, demeurant professionnellement 18, boulevard des Gorgets - 21000 DIJON a été nommé en qualité de Directeur Général, en remplacement de M. Rico BACK, démissionnaire.

Pour avis

L2503616

Toutes les annonces légales de votre département sur journal-du-palais.fr

Côte-d'Or

LEGI Société
d'avocats
CONSEILS

**LEGI CONSEILS
BOURGOGNE**
Cabinet d'Avocats
21 avenue Albert Camus
21000 DIJON

PJM ASSOCIES
Société civile
au capital de 1.560.000 Euros
Siège social :
5 rue de l'Ecole - 21430 DIANCEY
853 909 257 R.C.S. Dijon

ASSP 15/07/2025 : Transformation de la société en SC à compter du 15/07/2025, sans création d'un être moral nouveau et adoption des statuts qui régiront désormais la société. Son siège, sa dénomination, sa durée et les dates d'ouverture et de clôture de son exercice social demeurent inchangées. Le capital social de 1.560.000 € est divisé en 1.560 parts sociales de 1.000 € chacune. ANCIEN PRÉSIDENT : Pierre CHOLLET. NOUVEAUX GÉRANTS : Pierre CHOLLET, 47 rue de Lappe - 75011 PARIS ; Justine CHOLLET, 8 rue Amyot - 75005 PARIS ; Mathilde CHOLLET, 5 rue de l'école - 21430 DIANCEY. MODIFICATION DE L'OBJET SOCIAL : AM : La réalisation de prestations de services en tout domaine. NM : L'acquisition, l'administration, la gestion et la vente de participations dans diverses sociétés industrielles, commerciales, libérales, agricoles et immobilières. La gestion et l'administration du portefeuille de participations, de placements et de son patrimoine en général, l'animation et la coordination des sociétés auxquelles elle est intéressée et les prestations de services et conseils y afférents. L'acquisition, l'administration, la gestion et la vente de tous biens, droits et valeurs mobilières de tous types et de tous instruments financiers. L'acquisition, la souscription, l'administration, la gestion, la location et la vente, sous réserve que cela ne remette pas en cause le caractère civil de l'activité de la société, de tous biens ou droits immobiliers de tous genres, y compris l'immobilier démembré, en viager, en pleine propriété, nu ou meublé, d'habitation, professionnel ou autres, détenus directement ou par le biais de société civile ou de société civile de placement immobilier (SCPI, OPC). La participation, directe ou indirecte, de la société dans toutes opérations financières, mobilières ou immobilières ou entreprises commerciales ou industrielles pouvant se rattacher à l'objet social ou à tout objet similaire ou connexe. L'acquisition, l'administration, la gestion et éventuellement la vente sous réserve que cela ne remette pas en cause le caractère civil de l'activité de la société de biens meubles, notamment d'œuvres d'art et de voitures de collection. Toutes opérations quelconques contribuant à la réalisation de cet objet. Les mentions antérieures relatives aux SAS sont frappées de caducité. R.C.S. de DIJON.

Pour avis.

L2503662

AGENCE LES PISTOLEROS

SARL au capital de 60 000 €
Siège social : 35 place Saint-Michel
21000 DIJON
RCS de DIJON n°397 693 995

Transfert de siège

L'AGE du 15/07/2025 a décidé a décidé le transfert du siège social au 13 rue de la Planchotte, 21510 AIGNAY LE DUC à compter du 01/08/2025.
Mention : RCS de DIJON

Séverine Chupin

L2503666

SCI DES ARTS

Société civile immobilière
au capital de 1.524.49 Euros
Siège social :
28 route de Dijon
21220 GEVREY CHAMBERTIN
403 255 219 R.C.S. Dijon

L'assemblée générale extraordinaire du 26 juin 2025 a décidé de transférer le siège social de la société de GEVREY CHAMBERTIN, 28 route de Dijon à GILLY LES CITEAUX (21640), 1 rue Grangier.
Le dépôt sera effectué auprès du greffe du tribunal de commerce de DIJON.

Pour avis : La Gérance.

L2503668

LEGI Société
d'avocats
CONSEILS

**LEGI CONSEILS
BOURGOGNE**
Cabinet d'Avocats
21 avenue Albert Camus
21000 DIJON

**MIROY
INVESTISSEMENTS**
Société à responsabilité limitée
au capital de 300.000 Euros
Siège social :
8 Avenue de Stalingrad - 21000 DIJON
532 553 567 RCS Dijon

ASSP 18/07/2025 : augmentation du capital social d'un montant de 272.200 €. AM : 27.800 €. NM : 300.000 €. RCS DIJON. Pour avis.

L2503620

**LEGA
SPHERE
AVOCATS**

2 bis rue du Cap Vert - 21800 QUETIGNY

PLANCHES DIJON

SARL Unipersonnelle
au capital social de 20.000 Euros
Siège social : 48 rue Monge
21000 DIJON
R.C.S. Dijon 879 413 250

L'associé unique par décision du 13/05/2025 a décidé de nommer en qualité de cogérants de la Société, à compter de ce jour et pour une durée indéterminée, Monsieur Eric DEREPA, demeurant 3 avenue des droits de l'Homme et du Citoyen - 21300 CHENOVE et Madame Fabienne DEREPA, demeurant 3 avenue des droits de l'Homme et du Citoyen - 21300 CHENOVE.

La Gérance.

L2503650

Notaires

**Etude de
Maîtres Anne-Flore
SEGUIN-VOYE
et de Marie-Christine
AUDIFFRED**
Notaires associés
à MIREBEAU SUR BEZE
(COTE-D'OR), 5 rue de Bocanon

SCI LES TERROIRS

Société Civile Immobilière
au capital de 1.524.49 Euros
siège social :
28 Route de Dijon
21220 GEVREY-CHAMBERTIN
348 849 928 - RCS DIJON

Les modifications suivantes sont à apporter, savoir :

1°) L'assemblée Générale Extraordinaire du 26 juin 2025 a décidé de transférer le siège social de la société de GEVREY-CHAMBERTIN, 28 Route de Dijon à GILLY LES CITEAUX (21640) 1 Rue Grangier.

2°) Aux termes d'un acte contenant cession de parts sociales en date du 29 juillet 1994, il a été décidé la nomination de Monsieur Alain, GUY demeurant à GILLY LES CITEAUX, 1 Rue Grangier, en qualité de gérant de ladite société.

Le dépôt sera effectué auprès du Greffe du Tribunal de Commerce de DIJON.

Pour avis : La Gérance.

L2503672

**FIDAL
AVOCATS**

Marbotte Plaza - 2 B avenue Marbotte
21000 DIJON

SALT & PEPPER

Société par actions simplifiée
au capital de 15.000 Euros
Siège social :
6-8 Boulevard de la Trémouille
21000 DIJON
911 986 933 R.C.S. Dijon

Aux termes de l'assemblée générale ordinaire annuelle du 11 avril 2025, il a été pris acte de la démission de la Société PAOLIS, représentée par Monsieur Paul MERCUSOT, de ses fonctions de Directeur Général à compter de ce jour. Il ne sera pas procédé à son remplacement.
L2503688

LAUREA | NOTAIRES

23 rue Jacques Cellier
21000 DIJON

MARC PAJOT AUTOMOBILE

Société par actions simplifiée
à associé unique
Capital social : 10.000 Euros
Siège social :
ZAC Les portes de Bourgogne
16 avenue Georges Besse
21320 CREANCEY
R.C.S. Dijon 811 603 935

PV décisions associé unique du 21/07/2025 : M. Yannick PAJOT, demeurant à DIJON, 36 avenue de Langres, a été nommé directeur général, pour une durée indéterminée, à compter du même jour.

Le dépôt légal sera effectué au R.C.S. DIJON.
L2503648

DISSOLUTION

DE SOCIETE

ATHENAIS COIFFURE

Société à responsabilité limitée
en liquidation
au capital de 10.000 Euros
Siège social :
46 rue Berlier
21000 DIJON
Siège de liquidation :
12 rue Nicolas Jacquemard
21560 ARC SUR TILLE
507 459 816 R.C.S. Dijon

Dissolution anticipée

Aux termes d'une décision en date du 30 juin 2025, l'associée unique a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter du 30 juin 2025 et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel.

Madame Sylvie MAGNIEN, demeurant 12 rue Nicolas Jacquemard - 21560 ARC SUR TILLE, associée unique, exercera les fonctions de liquidateur pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci.

Le siège de la liquidation est fixé 12 rue Nicolas Jacquemard - 21560 ARC SUR TILLE. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.

Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au greffe du tribunal de commerce de DIJON, en annexe au Registre du Commerce et des Sociétés.

Pour avis :

Le liquidateur.

L2503559

LEGI Société
d'avocats
CONSEILS

**LEGI CONSEILS
BOURGOGNE**
Cabinet d'Avocats
21 avenue Albert Camus
21000 DIJON

EARL SAUSSIER

EARL en liquidation au capital de 201 501 euros
Siège social : 21450 LA VILLENEUVE LES CONVERS
Siège de liquidation : 21450 LA VILLENEUVE LES CONVERS
377 583 802 RCS DIJON

Avis de dissolution

Décisions de l'associé unique du 30.06.2025 : Dissolution anticipée de la société à compter du 30.06.2025 et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel dans les conditions prévues par les statuts.

M. Gilles SAUSSIER demeurant 1 rue aux clercs, 21450 LA VILLENEUVE LES CONVERS, associé unique, exercera les fonctions de liquidateur pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus tels que déterminés par la loi et les statuts pour procéder aux opérations de liquidation, réaliser l'actif, acquitter le passif, continuer les affaires en cours et en engager de nouvelles pour les besoins de la liquidation.

Le siège de la liquidation est fixé à LA VILLENEUVE LES CONVERS (21450). C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.

Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de commerce de DIJON, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.

Le liquidateur

L2503647

PRA MIO

SAS au capital de 200 000 €
Siège social : 5 rue Gambetta
21210 SAULIEU
RCS de DIJON n°507 776 623

Avis de dissolution

L'assemblée générale extraordinaire du 09/07/2025 a approuvé a décidé la dissolution Anticipée de la société à compter du 09/07/2025. Elle a nommé pour une durée illimitée en qualité de liquidateur M^{me} VOLLOT Catherine, demeurant 12 route de la Pras 71360 COLLONGE LA MADELEINE et a fixé le siège de la liquidation au siège social de la société.

C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes relatifs à la liquidation devront être notifiés.

Le dépôt des actes et des pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du Tribunal de commerce de DIJON.
L2503441

Alma & Nino

Société par Actions Simplifiée
au capital de 5 000,00 Euros
Siège social : 3 RUE DU PRE AUDON
21490 SAINT-JULIEN
R.C.S : DIJON 978 297 836

Dissolution anticipée

Aux termes du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 30/11/2024, il a été décidé la dissolution anticipée de la Société à compter du 30/11/2024 et sa mise en liquidation. L'assemblée générale susvisée a nommé comme Liquidatrice Madame Marine BONNETON, demeurant 3 Rue du Pré Audon 21490 SAINT-JULIEN, avec les pouvoirs les plus étendus pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci. Le siège de la liquidation est fixé 3 Rue du Pré Audon 21490 SAINT-JULIEN, adresse à laquelle toute correspondance devra être envoyée, et, actes et documents relatifs à la liquidation devront être notifiés. Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du tribunal de commerce de DIJON.
Mention sera faite au RCS de DIJON
L2503286

LOTUS

S.N.C. au capital de 1 000,00 Euros
Siège social : 4, Place Centrale Roger Remond
21800 QUETIGNY
R.C.S. : DIJON 503 757 726

Dissolution anticipée

Aux termes du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 31/12/2024 : il a été décidé la dissolution anticipée de la Société à compter du 31/12/2024 et sa mise en liquidation. L'assemblée générale susvisée a nommé comme Liquidatrice Madame Isaltina PIRES, demeurant 14 Rue Pierre de Coubertin - 21000 DIJON, avec les pouvoirs les plus étendus pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci. Le siège de la liquidation est fixé 4 Place Centrale Roger Remond - 21800 QUETIGNY, adresse à laquelle toute correspondance devra être envoyée, et, actes et documents relatifs à la liquidation devront être notifiés. Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du tribunal de commerce de DIJON.
Mention sera faite au RCS de DIJON
L2503308

PITCHPIN

39 AVENUE DE LA RESISTANCE
21200 BEAUNE

Dissolution anticipée

Par une décision du 31/12/2024, l'Associé Unique de la SASU PITCHPIN (SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIEE UNIPERSONNELLE ; capital 1 000 € ; siège social 39 avenue de la résistance 21200 BEAUNE, 880 451 703 RCS DIJON) a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter du 31/12/2024 et sa mise en liquidation sous le régime conventionnel. Liquidateur : Frédéric JOANNE, dmt 39 avenue de la résistance 21200 BEAUNE, exercera les fonctions de liquidateur pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci.

Siège de la liquidation : 39 avenue de la résistance 21200 BEAUNE, lieu d'envoi et de notification de la correspondance des actes et des documents relatifs à la liquidation.

Dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation : GTC de Dijon, en annexe au RCS.
L2503410

CLOTURE

DE LIQUIDATION

EURL BOISSEAU SAMUEL

Société à responsabilité limitée
En liquidation
au capital de 1.500 Euros
Siège social : 3 place du Monument
21460 COURCELLES FREMOY
912 541 836 R.C.S. Dijon

Par décision du 31/03/2025, l'associé unique, statuant au vu du rapport du Liquidateur, a approuvé les comptes de liquidation arrêtés au 31/03/2025, donné quitus au Liquidateur, Monsieur Samuel BOISSEAU, demeurant 3 place du Monument - 21460 COURCELLES FREMONT et l'a déchargé de son mandat et a prononcé la clôture des opérations de liquidation.
Mention sera faite au R.C.S. de DIJON.
Pour avis.

L2503646

SCM DENTAIRE QUENEAU

SCM DENTAIRE QUENEAU - Société civile de moyens en liquidation - au capital de 75 000 euros - Siège social : 6 Rue Fagon 21700 NUIITS-SAINT-GEORGES - Siège de liquidation : 6 Rue Fagon 21700 NUIITS-SAINT-GEORGES - 440 746 287 RCS DIJON. L'Assemblée Générale Ordinaire du 30/06/2025 a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé le liquidateur de son mandat, donné à ce dernier quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation à compter du jour de ladite assemblée. Les comptes de liquidation sont déposés au greffe du Tribunal de commerce de DIJON, en annexe au Registre du commerce et des sociétés et la Société sera radiée dudit registre.
L2503548

4B-I

Liquidation

L'AGO du 07/06/2025 de la société 4B-I (société civile en liquidation, au capital de 4 000 €, ayant son siège social et de liquidation Route de Cinq Fond, La jacquerie, 21440 VAUX SAULES, immatriculée 479 877 490 RCS DIJON) a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé Vincent BONNEAU de son mandat de liquidateur, donné à ce dernier quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation. Les comptes de liquidation seront déposés au RCS de DIJON.

Pour avis : Le Liquidateur.

L2503597

LE CLOS DE NORGES

Société civile immobilière en liquidation
Au capital de 900.000 Euros
Siège social : 7 place Saint Bernard
21000 DIJON
Siège de liquidation : 7 place Saint Bernard
21000 DIJON
485 208 201 DIJON

Avis de clôture de liquidation

L'Assemblée Générale réunie le 01 juillet 2025 au 7, place Saint Bernard à DIJON (21000) a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé Monsieur Patrice GAUTHIER, demeurant 111 Chemin de Malleribes à GASSIN (83580), de son mandat de liquidateur, donné à ce dernier quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation à compter du jour de ladite assemblée.

Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de commerce de DIJON, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.

Pour avis : Le Liquidateur.

L2503608

MALOT GILBERT

Société civile
groupement foncier agricole en
liquidation
au capital de 20.328,25 Euros
Siège social :
21330 CERILLY, 43 rue de Balot
Siège de liquidation :
43 rue de Balot - 21330 CERILLY
390 289 692 R.C.S. Dijon

Clôture de liquidation

L'assemblée générale réunie le 23 juillet 2025 au siège de la liquidation a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé Anne-Marie MALOT, demeurant 43 rue de Balot - 21330 CERILLY, de son mandat de liquidateur, donné à ce dernier quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation à compter du jour de ladite assemblée.

Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du tribunal de commerce de DIJON, en annexe au Registre du Commerce et des Sociétés.

Pour avis : Le liquidateur.

L2503670

POURSUITE D'ACTIVITE

eca

HOLDING TEAM CARRIERE

SAS au capital de 10 000 euros
Siège social : 1 rue des Sœurs
Hospitalières, 21700 NUIITS ST
GEORGES
930 696 349 RCS DIJON

Poursuite d'activité

Aux termes d'une délibération en date du 30 mai 2025, l'Assemblée Générale Extraordinaire des associés, statuant en application de l'article L. 225-248 du Code de commerce, a décidé qu'il n'y avait pas lieu à dissolution de la Société.

POUR AVIS La Présidente

L2502971

Toutes les annonces légales de votre département sur journal-du-palais.fr

Côte-d'Or

TRIBUNAUX
EXTERIEURS

MIGI NAF NAF

55 Chemin Latéral - 93140 Bondy. R.C.S. BOBIGNY : 930 144 837.
Etablissement secondaire à DIJON : 930 144 837 - 2024 B 1247.

ACTIVITE : Le commerce de prêt à porter de chaussures, de maroquinerie, d'articles de cuir et en peau, d'articles pour cadeaux, de vêtements en toutes matières, de bijoux, de parfums et de tous produits et accessoires se rapportant au domaine de l'équipement de la personne et de la maison.
Le 26/06/2025 désistement sur appel. L2503598

LIQUIDATION
JUDICIAIRE

RODEVE

2 rue Alfred Nobel, Zone Industrielle Landry 2 - 24750 BOULAZAC ISLE MANOIRE, R.C.S. PERIGUEUX : 891 754 699. Etablissement secondaire à DIJON : 891 754 699 - 2021 B 499. Activité : commerce D habillement et accessoires - 4771z.

Jugement du tribunal de commerce de PÉRIGUEUX en date du 01 juillet 2025 prononçant la liquidation judiciaire désignant liquidateur Maître Nicolas LEURET - SELARL LGA, 78 rue Victor Hugo, le Mercurial - 24000 PÉRIGUEUX. L2503599

B F C PARACHUTISME

6 rue du Viseney - 39290 Menotey. R.C.S. LONS LE SAUNIER : 532 005 469.

Etablissement secondaire à DIJON : 532 005 469 - 2019 B 450.

ACTIVITE : Toute activité liée au parachutisme.

Jugement du Tribunal de Commerce de Lons Le Saunier en date du 11/07/2025 prononçant la clôture des opérations de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif. L2503601

REDRESSEMENT
JUDICIAIRE

SAMOP

950 Route des Colles, Immeuble les Templiers-Bât Omer-Sophia-Antipolis - 06410 Biot. R.C.S. ANTIBES : 429 427 065.

Etablissement secondaire à DIJON : 429 427 065 - 2011 B 615.

ACTIVITE : Assistance à maîtrise d'ouvrage.

Jugement du Tribunal de Commerce d'ANTIBES en date du 04/07/2025 ouvrant la procédure de redressement judiciaire et entraînant subséquemment la résolution du plan de sauvegarde. Mandataire judiciaire : SCP B. T.S. G* prise en la personne de Maître Denis GASNIER 2 avenue Aristide Briand - 06600 Antibes, Administrateur judiciaire : SELARL BG & ASSOCIES prise en la personne de Maître Stéphanie BIENFAIT 7 rue Deillie - 06000 NICE mission : assister le débiteur dans tous les actes concernant la gestion. Date de cessation des paiements : 05/06/2025.

Les déclarations de créances sont à déposer au mandataire judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L.814-2 et L.814-13 du Code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au BODACC. L2503596

CREANCES SALARIALES

4R SOLUTIONS
Restructuration - Réorganisation - Retournement - Refinancement
MANDATAIRE JUDICIAIRE

Avis de dépôt des relevés de créances salariales

MENUISERIE ROGER PORCHEREL SAS

Activité de menuiserie, 6 rue des Artisans - 21800 CHEVIGNY SAINT SAUVEUR, SIREN 323 683 003.

Par le présent avis, il est indiqué que les relevés de créances salariales ont été déposés au greffe du tribunal de commerce de DIJON le 21/07/2025.

Cette publicité fait courir le délai de forclusion de 2 mois conformément à l'article L.625-1 du Code de commerce.

Jean-Joachim BISSIEUX, liquidateur, en date de ce jour. L2503645

4R SOLUTIONS
Restructuration - Réorganisation - Retournement - Refinancement
MANDATAIRE JUDICIAIRE

Avis de dépôt des relevés de créances salariales

KCTK SARL

- Les activités de bar et restauration; - Les activités de traiteur et de préparation de plats à emporter; - La vente ambulante de tous produits liés à ces activités

19 A Route de Meurgen - 21170 TROUHANS.

SIREN 949 894 992.

Par le présent avis, il est indiqué que les relevés de créances salariales ont été déposés au greffe du TRIBUNAL DE COMMERCE DE DIJON le 21/07/2025.

Cette publicité fait courir le délai de forclusion de 2 mois conformément à l'article L.625-1 du code de commerce.

Jean-Joachim BISSIEUX, liquidateur, en date de ce jour. L2503655

PROCEDURE
DE SAUVEGARDE

CLINIQUE CHAMPS- ELYSÉES FRANCE

61 avenue Franklin D Roosevelt - 75008 PARIS 8E ARRONDISSEMENT, R.C.S. PARIS : 843 623 349. Etablissement secondaire à DIJON : 843 623 349 - 2022 B 1813. Activité : Mise à disposition de moyens matériels et humains à destination des professionnels du soin. Réalisation de toutes prestations, la fourniture de tous services d'ordre administratif, comptable, financier, de gestion d'entreprise et opérations connexes ou complémentaires au profit de toute entreprise tierce, filiale ou non-filiale de la société.

Le Tribunal des Activités Économiques de PARIS a prononcé en date du 07/07/2025 l'ouverture d'une procédure de sauvegarde sous le numéro P202502631 et a désigné juge commissaire : M. Arnaud de Pesquidoux, administrateur : SELARL 2M ET ASSOCIES en la personne de Me Carole Martínez, 22 rue de l'Arcade - 75008 PARIS, SELARL 2M ET ASSOCIES en la personne de Me Marine Pace, 22 rue de l'Arcade - 75008 PARIS, avec pour mission : De surveiller, mandataire judiciaire : SCP BTSG en la personne de Me Stéphane Gorrias, 15 rue de l'Hôtel de Ville - 92200 NEUILLY SUR SEINE et a ouvert une période d'observation expirant le 07/01/2026, les déclarations des créances sont à déposer au mandataire judiciaire dans les deux mois de la publication au bodacc du jugement d'ouverture. L2503600

Le Tribunal des Activités Économiques de PARIS a prononcé en date du 07/07/2025 l'ouverture d'une procédure de sauvegarde sous le numéro P202502631 et a désigné juge commissaire : M. Arnaud de Pesquidoux, administrateur : SELARL 2M ET ASSOCIES en la personne de Me Carole Martínez, 22 rue de l'Arcade - 75008 PARIS, SELARL 2M ET ASSOCIES en la personne de Me Marine Pace, 22 rue de l'Arcade - 75008 PARIS, avec pour mission : De surveiller, mandataire judiciaire : SCP BTSG en la personne de Me Stéphane Gorrias, 15 rue de l'Hôtel de Ville - 92200 NEUILLY SUR SEINE et a ouvert une période d'observation expirant le 07/01/2026, les déclarations des créances sont à déposer au mandataire judiciaire dans les deux mois de la publication au bodacc du jugement d'ouverture. L2503600

CHANGEMENT DE
REGIME MATRIMONIAL

EPOUX GRILLOT

Par délibération du conseil municipal ainsi que le plan délimitant le périmètre du DPU peuvent être consultés à la mairie et à la Direction Départementale des Territoires aux jours et heures habituels d'ouverture. L2503675

CHANGEMENT DE
REGIME MATRIMONIAL

EPOUX GRILLOT

Par délibération du conseil municipal ainsi que le plan délimitant le périmètre du DPU peuvent être consultés à la mairie et à la Direction Départementale des Territoires aux jours et heures habituels d'ouverture. L2503675

CHANGEMENT DE
REGIME MATRIMONIAL

EPOUX GRILLOT

Par délibération du conseil municipal ainsi que le plan délimitant le périmètre du DPU peuvent être consultés à la mairie et à la Direction Départementale des Territoires aux jours et heures habituels d'ouverture. L2503675

CHANGEMENT DE
REGIME MATRIMONIAL

EPOUX GRILLOT

Par délibération du conseil municipal ainsi que le plan délimitant le périmètre du DPU peuvent être consultés à la mairie et à la Direction Départementale des Territoires aux jours et heures habituels d'ouverture. L2503675



SCP François PENY, François GUILLERMET, Stéphanie CHAPUIS et Luc DASNOY
Notaires associés
2 rue Bossack - 21000 DIJON

ÉPOUX LYET/
CRETET

Changement de regime matrimonial

Suivant acte reçu par Me Luc DASNOY, notaire à DIJON (21000), le 21/07/2025, M. Henri Michel LYET et M^{me} Colette Solange Renée Marcelle CRETET, demeurant ensemble à DIJON (21000), 24 chemin de la Combe Saint Joseph, mariés à AUXANGE (39700) le 23/04/1966 sous le régime de la communauté d'acquêts sont convenus d'aménager leur régime matrimonial afin d'effectuer un apport de bien propre à la communauté.

Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues à l'étude de Me Luc DASNOY, notaire à DIJON (21000), 2 rue Bossack, où domicile a été élu à cet effet, pendant un délai de trois mois à compter de la date de parution du présent journal. Pour avis, le notaire. L2503625

AVIS
ADMINISTRATIFCommune de
BagnotAdaptation du Droit de
Préemption Urbain (DPU)

Par délibération en date du 3 juillet 2025, le conseil municipal de Bagnot a décidé d'approuver la modification simplifiée n°1 du Plan Local d'Urbanisme et d'adapter le Droit de Préemption Urbain sur les zones UA et 2AU du village, définies au PLU.

La délibération du conseil municipal ainsi que le plan délimitant le périmètre du DPU peuvent être consultés à la mairie et à la Direction Départementale des Territoires aux jours et heures habituels d'ouverture. L2503675

AVIS DIVERS

Madame Anne-
Marie Clémentine
BEAUTEnvoi en possession
En l'absence d'héritiers
réservataires
Article 1378-1 du Code de
procédure civile

Par testament olographe en date à TRAVOISY (21) du 20 avril 2022, Madame Anne-Marie Clémentine BEAUT, en son vivant demeurant à RUFFEY LES BEAUNE (21), hameau de TRAVOISY, 17 rue de la Vieille Ferme, née à BEAUNE (21), le 10 mai 1937, décédée à RUFFEY LES BEAUNE (21), le 29 mai 2025.

A institué onze légataires universels. Les oppositions pourront être formées auprès du Notaire chargé du règlement de la succession : Maître Isabelle ROUSSELIN-FUSSI, 7 rue Jacques de Molay - 21200 BEAUNE. Pour avis : SPE ROCARD-LAVOILLOTTE, Notaire. L2503663



**OFFICE NOTARIAL
DIJON CORDELIERS**
Notaires associés
4 place des Cordeliers à DIJON

MME MARIE-
CLAIRE VANELAvis de saisine de
légataire universel - Délai
d'opposition
Article 1007 du Code civil
Article 1378-1 Code de
procédure civile
Loi n° 2016-1547 du 28
novembre 2016

Par testament olographe en date du 2 septembre 2002 ; Madame Marie-Claire Lucienne VANEL, en son vivant traitée, demeurant à CHENOVE (21300), 18 rue Jules Blaizet ; Née à MIJOUX (01170) le 3 avril 1942. Veuve de Monsieur Pierre Charles DORCY et non remariée.

Non liée par un pacte civil de solidarité. Il est précisé qu'aux termes d'un jugement en date du 15 janvier 2010, le tribunal de grande instance de DIJON a prononcé l'annulation du mariage célébré à CHENOVE le 19 septembre 1987 entre la défunte et Monsieur Pierre Charles DORCY.

Toutefois, le tribunal a reconnu le caractère putatif de l'union à l'égard de la défunte. Aussi ce mariage déclaré nul produit néanmoins ses effets à ses effets à l'égard des époux, lorsqu'il a été contracté de bonne foi conformément à l'article 201 du Code civil. De nationalité française.

Résidente au sens de la réglementation fiscale. Décédée à DIJON (21000) (France) le 21 mars 2025.

A institué un légataire universel. Aux termes d'un acte reçu par Maître Sophie GOGUEY, Notaire à DIJON, le 15 juillet 2025 il a été constaté la saisine du légataire universel, cet acte a été réceptionné par le tribunal judiciaire de DIJON le 18 juillet 2025.

Les oppositions pourront être formées auprès de la SAS OFFICE NOTARIAL DIJON CORDELIERS chargée du règlement de la succession, dans le mois suivant la réception par le greffe de l'expédition de cet acte.

Pour avis : Sophie GOGUEY. L2503643

TRIBUNAL DE COMMERCE
DE DIJONJugement du
15 juillet 2025

Monsieur Patrick COLLET (EI), 44 rue du Général Leclerc, 21530 LA ROCHE EN BRENIL, RCS Greffe de Dijon 341 478 709. Restauration traditionnelle. Jugement arrétant le plan de redressement, durée du plan 7 ANS nomme Commissaire à l'exécution du plan SELARL 4R SOLUTIONS prise en la personne de Maître Jean-Joachim BISSIEUX 2 B, rue Marbotte - 21000 Dijon. L2503570

SARL EUROPEAN WOODS (EW),

Allée de l'Ordorat, 21310 Arceau, RCS Greffe de Dijon 531 155 984. Commerce de gros (commerce interentreprises) de bois et de matériaux de construction. Jugement prononçant la résolution du plan de redressement et la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 01 Décembre 2024, désignant liquidateur SELARL ASTEREN prise en la personne de Maître Thibaud POINSARD 19, avenue Albert Camus - 21000 Dijon, et mettant fin à la mission des administrateurs SELARL AJ PARTENAIRES représentée par Maître Jean-Baptiste AUDRAS et Maître Jérôme ABADIE et SELARL AJRS représentée par Maître Marlène LOISEAU. L2503685

Jugement du
23 juillet 2025

Monsieur Stéphane MODIN (EI), 13 route de Langres, 21490 Norges-la-Ville, RCS Greffe de Dijon 404 291 965. Intermédiaires spécialisés dans le commerce d'autres produits spécifiques. Jugement arrétant le plan de redressement, durée du plan 10 ANS nomme Commissaire à l'exécution du plan SELARL ASTEREN prise en la personne de Maître Thibaud POINSARD 19, avenue Albert Camus - 21000 Dijon. L2503682

Jugement du
15 juillet 2025

SAS ROFREDAU, 48 Rue de Longvic, Centre Commercial Géant, 21300 Chenôve, RCS Greffe de Dijon 502 631 500. Commerce de détail d'équipements automobiles. Jugement prononçant la liquidation judiciaire désignant liquidateur SELARL 4R SOLUTIONS prise en la personne de Maître Jean-Joachim BISSIEUX 2 B, rue Marbotte - 21000 Dijon. L2503594

Jugement du
22 juillet 2025

SARL EGIDIA, 71 BIS Avenue Jean Jaurès, 21000 Dijon, RCS Greffe de Dijon 519 654 669. Ingénierie, études techniques. Jugement prononçant la liquidation judiciaire désignant liquidateur SELARL ASTEREN prise en la personne de Maître Thibaud POINSARD 19, avenue Albert Camus - 21000 Dijon, et mettant fin à la mission de l'administrateur SELARL AJRS représentée par Maître Marlène LOISEAU. L2503681

Jugement du
23 juillet 2025

SAS JUST QUEEN SAS, 11 avenue du Général de Gaulle, 54280 Seichamps, RCS Greffe de Nancy 892 330 721. Restauration de type rapide. Jugement prononçant la liquidation judiciaire désignant liquidateur SELARL ASTEREN prise en la personne de Maître Thibaud POINSARD 19, avenue Albert Camus - 21000 Dijon et la SELARL MJ & ASSOCIES représentée par Maître Véronique THIEBAUT 5, rue Docteur Chaussier - 21000 Dijon, et mettant fin à la mission des administrateurs SELARL AJ PARTENAIRES représentée par Maître Jean-Baptiste AUDRAS et SELARL AJRS représentée par Maître Marlène LOISEAU. L2503683

SARL ADN SECURITE, 10 Avenue Maréchal Foch, Immeuble le Mazarin, 21000 Dijon, RCS Greffe de Dijon 799 022 017. Activités de sécurité privée. Jugement convertissant la procédure de sauvegarde en procédure de redressement judiciaire, date de cessation des paiements le 30/04/2025. L2503684

Jugement du
24 juillet 2025

SAS PIZZAO (SAS), 2B rue Charles Lucot, 52100 Saint-Dizier, RCS Greffe de Chaumont 843 265 786. Restauration de type rapide. Jugement prononçant la liquidation judiciaire désignant liquidateur SELARL ASTEREN prise en la personne de Maître Thibaud POINSARD 19, avenue Albert Camus - 21000 Dijon et la SELARL MJ & ASSOCIES représentée par Maître Véronique THIEBAUT 5, rue Docteur Chaussier - 21000 Dijon, et mettant fin à la mission des administrateurs SELARL AJ PARTENAIRES représentée par Maître Jean-Baptiste AUDRAS et Maître Jérôme ABADIE et SELARL AJRS représentée par Maître Marlène LOISEAU. L2503685

LIQUIDATION
JUDICIAIREJugement du
15 juillet 2025

SARL VISION D'AILLEURS VOYAGES, 28 Boulevard des Clomiers, 21240 Talant, RCS Greffe de Dijon 439 620 675. Activités des agences de voyage. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 15 Décembre 2023, désignant liquidateur SELARL 4R

SOLUTIONS prise en la personne de Maître Jean-Joachim BISSIEUX 2 B, rue Marbotte - 21000 Dijon. Les créances sont à adresser, dans les deux mois de la publication BODACC, auprès du liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L.814-2 et L.814-13 du code de commerce. L2503586

SARL VAPOMATIC, 17 Rue du 11 Septembre, 21310 Mirebeau-sur-Bèze, RCS Greffe de Dijon 925 159 600. Autres commerces de détail spécialisés divers. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 31 Mars 2025, désignant liquidateur SELARL 4R SOLUTIONS prise en la personne de Maître Jean-Joachim BISSIEUX 2 B, rue Marbotte - 21000 Dijon. Les créances sont à adresser, dans les deux mois de la publication BODACC, auprès du liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L.814-2 et L.814-13 du code de commerce. L2503587

SARL ETABLISSEMENT ZANOTTI-AUFFRAY SARL, 6 Rue de Bellevue, 21200 Beaune, RCS Greffe de Dijon 529 532 236. Travaux d'installation d'eau et de gaz en tous locaux. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 01 Février 2025, désignant liquidateur SELARL MJ & ASSOCIÉS, représentée par Maître Véronique THIEBAUT 5, rue Docteur Chaussier - 21000 Dijon. Les créances sont à adresser, dans les deux mois de la publication BODACC, auprès du liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L.814-2 et L.814-13 du code de commerce. L2503588

SNC PHARMACIE PIMPIE-BERTRAND SNC, 65 Rue Jean-Jacques Rousseau, 21000 Dijon, RCS Greffe de Dijon 441 504 008. Commerce de détail de produits pharmaceutiques en magasin spécialisé. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 09 Juillet 2025, désignant liquidateur SELARL MJ & ASSOCIÉS, représentée par Maître Véronique THIEBAUT 5, rue Docteur Chaussier - 21000 Dijon. Les créances sont à adresser, dans les deux mois de la publication BODACC, auprès du liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L.814-2 et L.814-13 du code de commerce. L2503589

SARL CABINET BOURGOGNE ALESIA, 26 Route de Dijon, 21150 Venarey -les-Laumes, RCS Greffe de Dijon 532 491 909. Agences immobilières. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 15 Mai 2025, désignant liquidateur SELARL MJ & ASSOCIÉS, représentée par Maître Véronique THIEBAUT 5, rue Docteur Chaussier - 21000 Dijon. Les créances sont à adresser, dans les deux mois de la publication BODACC, auprès du liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L.814-2 et L.814-13 du code de commerce. L2503590

SAS OLIVIER GRENIER, DOCTEUR EN PHARMACIE, 5 Rue Champs aux Pierres, 21850 Saint-Apollinaire, RCS Greffe de Dijon 418 845 897. Vente à distance sur catalogue spécialisé. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 23 Juin 2025, désignant liquidateur SELARL MJ & ASSOCIÉS, représentée par Maître Véronique THIEBAUT 5, rue Docteur Chaussier - 21000 Dijon. Les créances sont à adresser, dans les deux mois de la publication BODACC, auprès du liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L.814-2 et L.814-13 du code de commerce. L2503592

SAS ELITHIS IMMOBILIER, 71 BIS Avenue Jean Jaurès, 21000 Dijon, RCS Greffe de Dijon 889 838 710. Promotion immobilière de logements. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 01 Janvier 2024, désignant liquidateur SELARL ASTEREN prise en la personne de Maître Thibaud POINSARD 19, avenue Albert Camus - 21000 Dijon. Les créances sont à adresser, dans les deux mois de la publication BODACC, auprès du liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L.814-2 et L.814-13 du code de commerce. L2503593

ANNONCES LÉGALES
DERNIER DÉLAI
POUR VOS PUBLICATIONS :
JEUDI 16 HEURES
annoncelegale.jdp@legalnet.org

Toutes les annonces légales de votre département sur journal-du-palais.fr

Côte-d'Or / Yonne

SAS MICRO BRASSERIE DE L'ARQUEBUSE (MBA), 2 Rue Nodot, 21000 Dijon, RCS Greffe de Dijon 832 296 644. Fabrication de bière. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 15 Juin 2025, désignant liquidateur SELARL ASTEREN prise en la personne de Maître Thibaud POINSARD 19, avenue Albert Camus - 21000 Dijon. Les créances sont à adresser, dans les deux mois de la publication BODACC, auprès du liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce. L2503595

Jugement du 22 juillet 2025

SARL PICARD ET CHAPUIS, 8 Route de Seurre, 21600 Ouges, RCS Greffe de Dijon 811 516 848. Débits de boissons. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 31 Mai 2025, désignant liquidateur SELARL MJ & ASSOCIÉS, représentée par Maître Véronique THIEBAUT 5, rue Docteur Chaussier - 21000 Dijon. Les créances sont à adresser, dans les deux mois de la publication BODACC, auprès du liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce. L2503679

SARL Owl 4 Tourist, 1 Rue Audra, 21000 Dijon, RCS Greffe de Dijon 844 685 701. Hébergement touristique et autre hébergement de courte durée. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 06 Mai 2025, désignant liquidateur SELARL MJ & ASSOCIÉS, représentée par Maître Véronique THIEBAUT 5, rue Docteur Chaussier - 21000 Dijon. Les créances sont à adresser, dans les deux mois de la publication BODACC, auprès du liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce. L2503680

PROCÉDURE DE SAUVEGARDE

Jugement du 15 juillet 2025

Monsieur Cyril BULOT (EI), 105 boulevard de Troyes, 21240 Talant, RCS Greffe de Dijon 404 574 303. Autres intermédiaires du commerce en produits divers. Jugement prononçant l'ouverture d'une procédure de sauvegarde, en application du II de l'article L. 681-2 du code de commerce, et désignant mandataire judiciaire SELARL MJ & ASSOCIÉS, représentée par Maître Véronique THIEBAUT 5, rue Docteur Chaussier - 21000 Dijon. Les créances sont à adresser, dans les deux mois de la publication BODACC, auprès du Mandataire Judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce. L2503569

REDRESSEMENT JUDICIAIRE

Jugement du 15 juillet 2025

Monsieur Ismail USTA (EI), 4 rue Joliet, 21000 Dijon, RCS Greffe de Dijon 789 154 663. Travaux de plâtrerie. Jugement prononçant l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire, en application du III de l'article L. 681-2 du code de commerce, date de cessation des paiements le 15 Décembre 2023, désignant mandataire judiciaire SELARL MJ & ASSOCIÉS, représentée par Maître Véronique THIEBAUT 5, rue Docteur Chaussier - 21000 Dijon. Les créances sont à adresser, dans les deux mois de la publication BODACC, auprès du Mandataire Judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce. L2503566

Monsieur Laurent MAISSE (EI), 105 rue de Marsannay, 21300 Chenôve, RCS Greffe de Dijon 791 239 734. Collecte des déchets non dangereux. Jugement prononçant l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire, en application du III de l'article L. 681-2 du code de commerce, désignant mandataire judiciaire SELARL MJ &

ASSOCIÉS, représentée par Maître Véronique THIEBAUT 5, rue Docteur Chaussier - 21000 Dijon. Les créances sont à adresser, dans les deux mois de la publication BODACC, auprès du Mandataire Judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce. L2503567

M. BOUVIER Wesley, William (EI), 11 Rue de l'Hôpital, 21008 Dijon Cedex, RCS Greffe de Dijon 451 927 297. Autres activités de nettoyage des bâtiments et nettoyage industriel. Jugement prononçant l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire, en application du II de l'article L. 681-2 du code de commerce, date de cessation des paiements le 15 Décembre 2023, désignant mandataire judiciaire SELARL 4R SOLUTIONS prise en la personne de Maître Jean-Joachim BISSIEUX 2 B, rue Marbotte - 21000 Dijon. Les créances sont à adresser, dans les deux mois de la publication BODACC, auprès du Mandataire Judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce. L2503568

SAS NAINAI SM, 36 Rue D'Auxonne, 21000 Dijon, RCS Greffe de Dijon 894 200 294. Commerce d'alimentation générale. Jugement prononçant l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire, date de cessation des paiements le 30 Octobre 2024, désignant mandataire judiciaire SELARL 4R SOLUTIONS prise en la personne de Maître Jean-Joachim BISSIEUX 2 B, rue Marbotte - 21000 Dijon. Les créances sont à adresser, dans les deux mois de la publication BODACC, auprès du Mandataire Judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce. L2503582

SAS SPP ETANCHEITE, 6 Rue de la Breuchillière, 21000 Dijon, RCS Greffe de Dijon 822 410 403. Travaux d'étanchéification. Jugement prononçant l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire, date de cessation des paiements le 28 Mai 2025, désignant mandataire judiciaire SELARL ASTEREN prise en la personne de Maître Thibaud POINSARD 19, avenue Albert Camus - 21000 Dijon. Les créances sont à adresser, dans les deux mois de la publication BODACC, auprès du Mandataire Judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce. L2503583

SAS 4 éléments (4E), 1 C Rue du Point du Jour, 21800 Chevigny-Saint-Sauveur, RCS Greffe de Dijon 919 726 067. Travaux d'installation d'équipements thermiques et de climatisation. Jugement prononçant l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire, date de cessation des paiements le 01 Juillet 2025, désignant mandataire judiciaire SELARL ASTEREN prise en la personne de Maître Thibaud POINSARD 19, avenue Albert Camus - 21000 Dijon. Les créances sont à adresser, dans les deux mois de la publication BODACC, auprès du Mandataire Judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce. L2503584

SARL GOMES, 1 Impasse du Buisson Rond, 21800 Chevigny-Saint-Sauveur, RCS Greffe de Dijon 927 515 346. Restauration de type rapide. Jugement prononçant l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire, date de cessation des paiements le 31 Mars 2025, désignant mandataire judiciaire SELARL ASTEREN prise en la personne de Maître Thibaud POINSARD 19, avenue Albert Camus - 21000 Dijon. Les créances sont à adresser, dans les deux mois de la publication BODACC, auprès du Mandataire Judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce. L2503585

CLÔTURE POUR INSUFFISANCE D'ACTIF

Jugement du 15 juillet 2025

SAS MY MARKET, 19 Rue de Velars, 21370 Plombières-lès-Dijon, RCS Greffe de Dijon 979 074 358. Commerce d'alimentation générale. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif. L2503571

SARL DE BRIE, 3 Rue Louis de Broglie, 21000 Dijon, RCS Greffe de Dijon 852 805 738. Conseil pour les affaires et autres conseils de gestion. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif. L2503572

SARL SOTTO & CO, 7 bis Rue du Chapeau Rouge, 21000 Dijon, RCS Greffe de Dijon 497 816 124. Activités des agences de publicité. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif. L2503573

Monsieur Rachide ASGASSOU (EI), 21 rue Germain, 21300 Chenôve, RCS Greffe de Dijon 797 534 963. Travaux d'installation électrique dans tous locaux. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif. L2503574

Madame Sia BEN AMAR (EI), 8 boulevard Carnot, 21000 Dijon, RCS Greffe de Dijon 482 694 056. Nettoyage courant des bâtiments. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif. L2503575

SAS EMPIRE, 3 Rue Dietsch, 21000 Dijon, RCS Greffe de Dijon 853 122 034. Restauration de type rapide. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif. L2503576

SARL JUAN STREET FOOD, Rue du Moulin, 21580 Salives, RCS Greffe de Dijon 817 890 783. Restauration de type rapide. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif. L2503577

SAS ECO AGRI, 10 Avenue Marechal Foch, 21000 Dijon, RCS Greffe de Dijon 850 682 808. Activités de soutien aux cultures. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif. L2503578

SARL GS Electricité, 9 Rue Treige Cachot, 21270 Saint-Sauveur, RCS Greffe de Dijon 917 579 278. Travaux d'installation électrique dans tous locaux. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif. L2503579

SAS DA SILVA MIGUEL, 16 Rue des Vignes, 21110 Labergement-Foigny, RCS Greffe de Dijon 804 849 263. Travaux de menuiserie métallique et serrurerie. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif. L2503580

Madame Élodie LESPINASSE (EI), 12 rue Marin, 21130 Auxonne, RCS Greffe de Dijon 978 354 363. Commerce de détail de fleurs, plantes, graines, engrais, animaux de compagnie et aliments pour ces animaux en magasin spécialisé. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif. L2503581

POUR PLUS DE RAPIDITE,

Optez pour le règlement par virement ou par carte bancaire

03.80.68.25.55.

Yonne

CONSTITUTION DE SOCIETE

SYSTEMEMIS CONSEIL
Tax & Legal
Avocats
9 bd de Sévigné - 21000 DIJON

EARL COULEURS DE TRION

Exploitation agricole à Responsabilité Limitée
Au capital de 7.500 Euros
Siège social :
La Ferme de la Borde Trion
89480 COULANGES SUR YONNE
RCS Auxerre

Avis de constitution

Par acte SSP en date du 18/07/25, il a été constitué une société dont les principales caractéristiques sont les suivantes :

FORME : Exploitation Agricole à Responsabilité Limitée.

OBJET : L'exercice d'activités réputées agricoles au sens de l'article L. 311-1 du code rural et de la pêche maritime.

DÉNOMINATION SOCIALE : EARL COULEURS DE TRION.

DURÉE : 99 ans.

SIÈGE SOCIAL : La Ferme de la Borde Trion - 89480 COULANGES SUR YONNE.

CAPITAL : 7.500 € divisé en 7.500 parts de 1 € chacune.

APPORTS : Numéraire pour 7.500 €.

GÉRANTS : Eva ROBERT-BROSSIER née le 28/09/1995 à AUXERRE et Grégory SIMONET né le 12/08/1994 à COSNE COURS SUR LOIRE, demeurant ensemble la Ferme de la Borde Trion 89480 COULANGES SUR YONNE.

La société sera immatriculée au RCS d'AUXERRE (89).

Pour avis :
La gérance.

L2503630

LDS GROUPE

ETA DES CEPAGES Ô BOUCHONS

Société à responsabilité limitée
au capital de 1.000 Euros
Siège social :
26 chemin de Montmain
89800 CHABLIS

Avis de constitution

Aux termes d'un acte sous signature privée électronique du 16 juillet 2025, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

FORME SOCIALE : Société à responsabilité limitée.

DÉNOMINATION SOCIALE : ETA DES CEPAGES Ô BOUCHONS.

SIÈGE SOCIAL : 26 chemin de Montmain - 89800 CHABLIS.

OBJET SOCIAL : La réalisation de tous travaux viticoles, de mise en culture et de récolte, toutes prestations liées notamment de location de matériels.

DURÉE DE LA SOCIÉTÉ : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la société au Registre du Commerce et des Sociétés.

CAPITAL SOCIAL : 1.000 €.

GÉRANCE : Madame Isabelle AUBRIT, demeurant 8 rue de Chatain - 89800 CHABLIS.

Immatriculation de la société au Registre du Commerce et des Sociétés de AUXERRE.

Pour avis :
La gérance.

L2503635

DISSOLUTION DE SOCIETE

ifac avocats
e bon conseil L

28 boulevard du 14 Juillet
10000 TROYES

SCI EJ COSNE

SCI au capital de 1.000 Euros
6 rue des Caillottes
ZI de la Plaine des Isles
89470 MONETEAU
812 908 523 R.C.S. Auxerre

L'AGE du 20 mai 2025, a décidé la dissolution anticipée à compter du même jour, sa mise en liquidation et a nommé comme liquidateur Monsieur Fabien BILLAULT, demeurant 1 le Grand Launay (89330) PIFFONDS avec les pouvoirs les plus étendus pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci. Il a été mis fin aux fonctions de gérant de M. Fabien BILLAULT à compter du même jour.

Le siège de la liquidation est fixé au siège social, adresse à laquelle toute correspondance devra être envoyée, et tous les actes et documents relatifs à la liquidation devront être notifiés.

Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué auprès du Guichet unique.

L2503551

CLOTURE

DE LIQUIDATION

EARL GUERREAU

EARL en liquidation
au capital de 208.000 Euros
Siège social : 2 rue de Montréal
89420 TRÉVILLY
443 191 887 R.C.S. Auxerre
Liquidateur : M. Christian GUERREAU
et M^{me} Lydia GUERREAU
749 rue de la Mare Hébert
27210 BEUZEVILLE

Clôture de la liquidation

Aux termes d'une décision en date du 31 mars 2025, la collectivité des associés a approuvé les comptes de liquidation de la société, a prononcé la clôture de la liquidation, donné quitus au liquidateur et l'a déchargé de son mandat.

Le dépôt des comptes définitifs de liquidation sera effectué au greffe du tribunal de commerce d'AUXERRE (89000).

Pour avis :
Le liquidateur.

L2503632

TRANSMISSION

UNIVERSELLE

DE PATRIMOINE

ANIMATION CREATIVE GL

EURL au capital de 5.000,00 Euros
Rue des Gains
89600 SAINT FLORENTIN
898 358 460
inscrite au R.C.S. de Auxerre

Publication en application des articles R210-3 et R 210-9 du Code de commerce. La société est détenue par un nouvel associé unique. Ce changement n'a pas entraîné de modification statutaire. La dissolution de la société en application de l'article 1844-5, 3^{ème} alinéa, du Code civil a été décidé le 29/04/2025. Les détails de cette opération figureront dans une annonce à publier au Bulletin Officiel des Annonces Civiles et Commerciales à la diligence du greffier. L2503676

MODIFICATION DE STATUTS

LEGi Société d'avocats
CONSEILS

LEGI CONSEILS BOURGOGNE
Cabinet d'Avocats
21 avenue Albert Camus
21000 DIJON

LOUIS MOREAU

Société par actions simplifiée
au capital de 2.277.000 Euros
Siège social :
2-10 Grande Rue - 89800 BEINE
344 110 283 RCS Auxerre

ASSP 18/06/2025 : réduction du capital d'une somme de 1.341.000 €. AM : 3.618.000 €. NM : 2.277.000 €. RCS AUXERRE.

Pour avis.

L2503607

DESIGN BAT

Société par actions simplifiée
au capital de 30.000 Euros
Siège social :
13 ruelle Dieu - 77118 BALLOY
852 519 990 R.C.S. Melun

L'assemblée générale, en date du 30/06/2025, a transféré le siège social du 13 ruelle Dieu - 77118 BALLOY au 20 rue de Pailly - 89140 PLESSIS ST JEAN, à compter de ce jour.

PRÉSIDENT : M. FERNANDO JORGE MAGALHAES GONCALVES, demeurant 20 rue de Pailly - 89140 PLESSIS ST JEAN.

Les statuts ont été modifiés en conséquence.

La société sera radiée du R.C.S. de MELUN et fera l'objet d'une nouvelle immatriculation au R.C.S. de SENS. L2503671

le Journal du Palais
BORNEO FRANCE COMTE

POUR PLUS DE RAPIDITE,

Envoyez-nous vos annonces par mail



annoncelegale.jdp
@legalnet.org



Ventes. Les ventes de voitures 100% électriques ont reculé de 6,4% au premier semestre sur le marché national. Seulement 9% des Français envisagent d'en acheter une prochainement.

Voitures électriques : le coup d'arrêt

A l'heure des comptes, à l'issue d'un semestre catastrophique pour l'ensemble du marché automobile français, les immatriculations de voitures 100% électriques marquent le pas. Elles ont plongé de 6,4% au cours du premier semestre, un recul légèrement inférieur à celui de l'ensemble du marché. Au total, 148.333 modèles électriques ont été écoulés, ce qui représente une part de marché de 17,6%. On est très loin de l'objectif des 25% à la fin de l'exercice qui sera remis à des échéances beaucoup plus lointaines, si tant est qu'on y arrive un jour...

Ce coup d'arrêt était prévisible après le ralentissement constaté depuis près de deux ans. Reste à essayer de trouver des explications. Ce sont toujours les mêmes qui sont mises en avant d'une enquête d'opinion à l'autre. Tarifs toujours trop élevés, autonomie encore limitée, méfiance vis à vis de la durée de vie des batteries, temps de recharge jugé trop importants, insuffisance du réseau public de recharge...

A contrario, d'autres sondages confirment le fort taux de satisfaction de ceux qui ont effectué leur transition énergétique. À une écrasante majorité, aucun d'entre eux n'envisage de revenir en arrière. Le portrait-robot de l'utilisateur type met en évidence plusieurs traits caractéristiques : plusieurs voitures au foyer, une borne de recharge à domicile, dans la plupart des cas une maison individuelle située en périphérie d'une agglomération, voire la possibilité de se brancher sur le lieu de travail... Des conditions qui, à terme, limitent l'augmentation de la diffusion des 100% électriques.

Cela conduit certains observateurs à parler de « plafond de verre ». Une façon de signifier que le marché des 100% électriques n'est pas loin d'avoir fait le plein des clients intéressés. À charge pour l'Etat de trouver les moyens, financiers essentiellement, de stimuler les ventes. On n'en prend pas vraiment le chemin. Aux marques d'apporter des réponses aux réticences des clients potentiels, en particulier par une politique tarifaire

plus réaliste et une augmentation significative de l'autonomie de leurs nouveautés.

LA CITROËN E-C3 BIEN PARTIE

Si la taille du gâteau électrique se contracte, la répartition des parts évolue à grande vitesse en fonction de la cote d'amour de certains modèles et de la désaffection pour d'autres. Des vases communicants qui font le bonheur des uns et le malheur des autres. La grande gagnante de ce début d'année est incontestablement la R5 E-Tech. Un carton succès commercial, matérialisé par 15.752 immatriculations au premier semestre. À elle seule, elle concentre plus de la moitié du total des ventes 100% électriques de Renault (29.068), permettant à la marque d'écouler autant de voitures à batterie que Peugeot (15.333) en recul de près de 43% et Citroën (13.724) réunis. Cela même si la marque au Double Chevron bénéficie du bon début de carrière de la E-C3 dont le tarif accessible contribue à sa réussite avec près de 9.500 ventes au cours des six derniers mois. Elle permet à Citroën de réaliser plus de 20% de part de marché en 100% électriques. À comparer aux 12,6% du cousin Peugeot.

La dégringolade de Tesla, autant liée à l'image désastreuse de son patron qu'à une gamme vieillissante, s'est matérialisée par une chute frôlant les 40%. Néanmoins, la marque californienne écoule encore 12.000 voitures sur le marché national dont les deux-tiers à mettre à l'actif du seul Model Y. Volkswagen suit à distance avec un peu plus de 8000 unités, une progression de plus de 28%, due essentiellement à l'ID.3 qui concentre (4199) plus de la moitié des immatriculations.

Une étude récente du cabinet Deloitte a mis en évidence le peu d'enthousiasme des acheteurs pour prendre le virage de la transition énergétique. Seulement 9% des personnes interrogées envisageaient de passer au tout électrique en 2025. Un résultat identique à celui mesuré un an plus tôt. Qui n'avance pas recule, paraît-il...

Dominique Marée



Dans un marché de l'électrique en panne, la Citroën E-C3 n'a pas tardé à faire sa place avec 9.500 immatriculations au premier semestre.

Marché. Pour la première fois, le prix de vente moyen des voitures 100% électriques d'occasion est passé sous ce seuil symbolique sur le marché français de la seconde main.

Occasions électriques : 20.000€ en moyenne

Les ventes d'occasion électriques ont longtemps été peu significatives. La faute à une offre relativement limitée et à des clients, majoritairement tournés vers le neuf en location de longue durée (LLD ou LOA). Mais après un premier frémissement, on constate une franche accélération avec une augmentation des échanges de près de 37% sur un an (80.000 voitures) et une progression de 15% sur le seul mois de juin. À comparer avec les cinq millions d'occasions qui changent de propriétaire chaque année. À une écrasante majorité (82%) ces modèles sont écoulés par le biais des professionnels, essentiellement des retours de location qui alimentent le marché de la seconde main.

Pour la toute première fois, leur prix de vente moyen est passé sous la barre des 20.000€. Une baisse signifi-

cative de 13% en un an, soit environ 3.000 €. De quoi les rendre plus accessibles. Cependant, si la moyenne d'âge des modèles à batterie proposés sur le marché de l'occasion est de 4,1 ans, ceux qui ont moins de trois ans s'échangent à plus de 32.600 € avec une différence limitée à seulement 22% par rapport au tarif du neuf. De quoi freiner les clients. Selon les régions, ils trouvent preneurs dans un délai plus ou moins long : 99 jours en Île-de-France mais 220 jours dans le Grand Est. Il est vrai que l'offre est à la fois abondante et déséquilibrée avec trois voitures électriques disponibles pour un acheteur contre un acheteur pour 1,5 à 2 thermiques.

La vedette de ce marché de l'occasion électrique est la Peugeot E-208 dont les tarifs se situent en moyenne à 16.500 € avec une baisse de



près de 18% sur un an. Autre modèle phare de la catégorie, la Tesla qui est proposée à 28.000 € en recul de 12%. La petite Renault Zoe est une des plus abordables financièrement, parce que très répandue et relativement plus ancienne. Elle s'échange autour de 13.000 €.

Les clients particuliers qui ont acheté (et non loué) leur

100% électrique sont plutôt rares. Heureusement quand on sait que leur voiture subit une forte décote en occasion, nettement supérieure à celle des modèles thermiques ou hybrides. Cela pourrait devenir rapidement un handicap freinant l'essor des 100% électriques.

D.M.

Virginie Lagerbe. Récente lauréate des Talents du luxe et de la création dans la catégorie Innovation, l'icaunaise crée des palettes chromatiques à partir de colorants naturels locaux qui se déclinent dans des lieux culturels, des établissements hôteliers, des objets dérivés ou des peintures écologiques...

Haute en couleurs



Pérégriner : ce joli verbe d'é s u e t évoque tout à la fois le voyage, la curiosité, l'ouverture au monde, l'exploration sans a priori... Il y a de tout cela dans Pérégreen, la société créée par Virginie Lagerbe. Sans oublier, bien sûr, l'ancrage dans la nature et le vivant. Après deux décennies de communication, pas loin du burning out, mais pleine d'envies « de plantes, de nature », elle suit un stage auprès d'une « teinturière chercheuse qui abordait les plantes de façon hyper écologique. Et ce carrefour, ce croisement entre tissu, couleur, histoire, géographie, botanique, m'a très vite interpellée et elle a dit quelque chose qui a vraiment fait basculer ma vie : les colorants sont partout autour de nous. Et je n'ai qu'une envie : rentrer chez moi après le stage, dans ma petite maison et son petit jardin de ville, en me demandant : " Est-ce que je vivrais au milieu d'un entremonde de couleurs que je ne verrais pas avec les yeux et que je pourrais révéler sur tissu ? " Et je découvre qu'en travaillant mon pommier, mon fraisier, mon houblon, ma vigne vierge, je sors des palettes incroyables ».

RÉVÉLATRICE DE COULEURS

D'expérimentations en bains, Virginie Lagerbe découvre un monde « magique », où la même plante tinctoriale donne des résultats complètement différents selon le support ou la technique de mordantage utilisée. « Je me suis amusée à me faire un nuancier personnel parce que j'ai trouvé ça vraiment hyper beau. Ces échantillons m'ont donné l'idée de faire entrer ces couleurs chez moi. Je suis donc allée me faire fabriquer des peintures. Après coup, je me suis dit : c'est bête parce que ce sont des peintures faites en grande surface sans aucune préoccupation écologique. Il devrait exister des peintures qui sont elles aussi biosourcées ? Pérégreen, c'est un peu parti comme ça. » Et son atelier dépasse très vite les limites de son jardin icaunais...

C'est ainsi, par la grâce des plantes, que Virginie Lagerbe est devenue coloriste : elle utilise les ressources naturelles d'un lieu (écorces, feuilles, racines...) pour en révéler les couleurs grâce à la teinture sur tissus (lin, coton, laine...). Cette palette chromatique est ensuite transposée pour créer des décors en harmonie avec ces couleurs cachées par la Nature. « Ces plantes sont comme des personnalités. Vraiment à chaque fois, c'est une rencontre avec des traits de caractère, avec des qualités, des défauts... Il y a des plantes qu'on ne peut jamais travailler, comme le sureau : on arrive à



« Le pouvoir de ces couleurs est qu'elles nous traversent. Pour moi, c'est un génial moyen de se reconnecter de façon ludique, assez magique, assez universel, avec le monde, parce que ça existe depuis la nuit des temps, cette histoire des hommes et de la couleur. En tout cas pour moi, l'homme est devenu homme depuis qu'il a l'idée de faire de la couleur. »
Crédit : Virginie Lagerbe.

faire des turquoises, des violets, des bleus canards, des trucs absolument magnifiques mais qui ne tiennent pas dans le temps parce que la nature a décidé que ce serait des teintures fugaces. Et du coup la transposition de couleur, c'est le moyen de donner de la mémoire à l'éphémère ». Cette mémoire révélée, elle l'imprime

« Ma démarche de coloriste consiste à donner de la mémoire à l'éphémère. »

dans des albums-nuancier-textile qui incarnent l'âme secrète du jardin de Colette à Saint-Sauveur-en-Puisaye, de Léopoldine, la fille chérie de Victor Hugo (morte tragiquement) au musée Hugo à la Maison Vacquerie à Villequier (76), ou encore du Jardin du Luxembourg. Mais elle est aussi allée pérégriner dans le Cantal pour habiller un écolodge.

PAS DE GREEN WASHING !

Son travail, insiste-t-elle, n'est pas celui du teinturier. « Ce qui va intéresser un teinturier, ce sont les

plantes qui sont solides, qui tiennent, pour pouvoir teindre des tissus et les vendre. Moi, en tant que coloriste, ce n'est pas ma préoccupation. Ma préoccupation, c'est de voir ce que cache chaque plante. Pour moi la teinture végétale est la clé qui permet de passer de l'autre côté du miroir, le médium qui permet de révéler ses couleurs. Mon métier de teinturière s'arrête là et l'idée c'est ensuite de transposer ces couleurs. Donc je cherche les matériaux qui soient les plus vertueux possible parce que mon petit objectif, c'est de faire un peu bouger les lignes. J'ai déjà arrêté un chantier parce que la personne ne voulait pas renoncer à des peintures pleines de pétrole. Ce n'était plus mon histoire parce que je ne veux vraiment pas faire du greenwashing. N'utiliser que des peintures biosourcées, c'est dans mes contrats. J'ai protégé mon approche de la couleur. Ce qui signifie que le client qui ne l'accepte pas ne parle plus de Pérégreen, ni de la révélation de la couleur. Je ne veux pas qu'on utilise mon univers pour tromper ». Au-delà de l'intention,

1970

16 décembre : naissance à Auxerre

2012

À l'automne, stage d'initiation à la teinture végétale chez Magali Bontoux, dans la Drôme suivi d'un stage de perfectionnement de la teinture végétale toujours avec Magali Bontoux, à l'automne 2017.

2018

Création à Toucy de Pérégreen et présentation de son travail sur le jardin de Colette à Saint-Sauveur, « L'âme révélée du jardin d'enfance de Colette ».

2025

En juin, reçoit le Prix de l'Innovation aux Talents du luxe à Paris. En juillet, achève le chantier de métamorphose de l'hôtel parisien Le Cardinal.

Pérégreen collabore d'ailleurs avec la marque baho pour proposer des gammes de peintures à base de déchets végétaux.

Virginie Lagerbe vient d'achever, en collaboration avec l'architecte Laure Zucconi, la métamorphose d'un hôtel 4* à Paris, en même temps qu'elle recevait, mi-juin, le Prix de l'innovation aux Talents du luxe et de la création 2025, lors du Sommet du luxe à Paris. « Quand j'ai été sollicitée pour candidater aux Talents du luxe, cela me faisait peur parce que je ne me sens pas du tout de cet univers-là. Pour moi, le luxe est clinquant, il devient destructeur de beaucoup de choses. Mais on m'a dit : " Justement on est en train de revoir complètement la copie du luxe parce qu'effectivement c'est devenu un peu n'importe quoi ". Je suis passée devant un jury d'une dizaine de personnes ; je n'ai pas eu besoin de m'expliquer très longtemps. Ils recherchent ce genre de langage qu'on peut décliner sur tous les domaines : déco, mode, design. J'en ai pris conscience en préparant mes interventions. On peut raconter plein d'histoires et redonner du sens, vraiment, et puis valoriser ces couleurs. »

Pas spécialement optimiste quant à la marche du monde, Virginie Lagerbe puise beaucoup de réconfort dans son univers car, souligne-t-elle, les couleurs ont tant à nous apprendre sur nous-mêmes ! « Géographiquement on n'a pas tous les mêmes ressentis, la symbolique de la couleur a pu changer d'une frontière européenne à une autre, elle change d'un continent à l'autre. Donc c'est aussi la curiosité de découvrir que d'autres peuples, d'autres civilisations peuvent avoir une approche complètement différente. Je trouve que c'est aussi une école de la tolérance. Et ce que j'aime aussi de cet univers-là, c'est qu'on ne peut pas le figer, c'est vraiment un monde qui est hyper libre, qui ne nous parle que par l'émotion. Ce n'est pas simplement beau. Le pouvoir de ces couleurs est qu'elles nous traversent. Pour moi, c'est un génial moyen de se reconnecter de façon ludique, assez magique, assez universelle, avec le monde, parce que ça existe depuis la nuit des temps, cette histoire des hommes et de la couleur. En tout cas pour moi, l'homme est devenu homme depuis qu'il a l'idée de faire de la couleur. Et j'aime bien cette idée selon laquelle, de la même façon que le miel n'existerait pas sans les abeilles, ces couleurs n'existeraient pas sans la main des hommes. C'est un prolongement du génie de la nature et j'adore vraiment cette idée-là. »

Emmanuelle de Jesus



Retrouvez tous nos portraits sur journal-du-palais.fr

